

Bibliographie sur l'affaire Darlan

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Affaire Amiral Darlan,Livres et publications
29 octobre 2021

(parutions dans les années 1940)

- **Alger et ses complots.** (M. Aboulker, Documents Nuit et Jour, Paris, 1945).
- **Expédients provisoires. Le coup d'Alger.** (P. Gosset et R. Gosset, Fasquelle, Paris, 1945).
- **Le 8 novembre 1942.** (G. Esquer, Charlot, Paris, 1946).
- **Du débarquement africain au meurtre de Darlan.** (A. Kammerer, Flammarion, Paris, 1949).
- **La grande énigme de la guerre : Darlan.** (Vice-Amiral Docteur, La Couronne, Paris, 1949).

(parutions dans les années 1950)

- **D'Alger à Paris.** (J. Soustelle, Laffont, Paris, 1950).
- **L'Histoire des mes « trahisons ».** (G. Auphan, Plon, Paris, 1951).
- **La querelle des généraux.** (Chamine, Albin Michel, Paris, 1952).
- **L'amiral Darlan parle.** (A. Darlan, Amiot-Dumont, Paris, 1953).

(parutions dans les années 1960)

- **Un diplomate parmi les guerriers.** (R. Murphy, Laffont, Paris, 1965).
- **Les grandes énigmes de la Seconde Guerre mondiale.** (B. Michal, Saint-Clair, Paris, 1965).
- **Le meurtre de l'amiral.** (P. Tompkins, Albin Michel, Paris, 1966).

(parutions dans les années 1970)

- **Tout commence à Alger.** 1940-1944. (P. Ordioni, Stock, Paris, 1972).
- **Nous avons tué Darlan.** (M. Faivre, La Table Ronde, Paris, 1975).
- **Julien, ou la route à l'envers.** (Ph. Ragueneau, Albin Michel, Paris, 1976).
- **Les rivaux de Charles de Gaulle.** (A. Laurens, Laffont, Paris, 1977).

- **L'assassinat de Darlan.** (A. Decaux, Perrin, Paris, 1979).

- **De Munich à la Libération.** (J-P. Azéma, Seuil, Paris, 1979).

(parutions dans les années 1980)

- **Deux crimes d'Alger.** (A. Fabre-Luce, Julliard, Paris, 1980).

- **Le chemin du Palais d'Eté, Alger 1942.** (M. Faivre, Regirex-France, Paris, 1982).

- **Admiral Darlan, de Gaulle und das royalistische komplot in Algeria 1942.** (E. Krautkramer, Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte, Berlin, 1984).

- **Les derniers jours de Darlan.** (J. Moreau, Pygmalion, Paris, 1985).

- **Le secret de Darlan. 1940-1942. Le complot, le meurtre.** (P. Ordionni, Albatros, Paris, 1986).

- **Darlan.** (H. Couteau-Bégarie, Fayard, Paris, 1989).

- **Les Anglais ont-ils assassiné Darlan ?** (Revue L'Histoire, n° 121, avril 1989).

(parutions dans les années 1990)

- **Qui a donné l'ordre d'assassiner Darlan?** (Revue Historia, n° 529, 1991).

- **L'assassinat de l'amiral Darlan.** (A.-J. Voituriez, L'Esprit du temps, Bordeaux, 1992).

- **Qui a tué Darlan?** (J-B. d'Astier de la Vigerie, Atlanthrope, 1992).

- **La jeunesse et la résistance.** (A. Gandy, Presses de la Cité, Paris, 1992).

- **Darlan, un amiral entre deux blocs.** (R.O. Paxton, Vingtième Siècle, n° 36, 1992).

- **Le mystérieux docteur Martin 1895-1969.** (P. Péan, Fayard, Paris, 1993).

- **L'assassinat de Darlan.** (A. de Chantérac, Perrin, Paris, 1995).

- **La fracture. De Londres 1941 à Sétif 1945.** (P. Ordionni, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1995).

- **Journal de guerre. Londres-Alger, avril 1943-juillet 1944.** (H. Queuille, Plon, Paris, 1995).

- **L'affaire Darlan.** (L. Richard, sujet de thèse, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, septembre 1998).

- **La Synarchie. Le mythe du complot permanent.** (O. Dard, Perrin, Paris, 1998).

- **Les assassins qui ont voulu changer l'histoire.** (P. Accoce, Plon, Paris, 1999).
- **Les ténébreuses affaires du comte de Paris.** (J. d'Orléans, Albin Michel, Paris, 1999).

(parutions dans les années 2000)

- **Opération « Torch ».** (M. Junot, Fallois, Paris, 2001).
- **Darlan.** (G.E. Melton, Pygmalion, Paris, 2002).
- **Aux Services de la République. Du BCRA à la DGSE.** (C. Faure, Fayard, Paris, 2004 ; pp. 119-129).

[Le SSM précurseur : Temoignage du General Navarre](#)

Category: Affaire Amiral Darlan, Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Général Henri Navarre, Général Louis Rivet, Renseignement, Services allemands
29 octobre 2021

Avant et pendant la guerre 39-40 j'étais chef de la Section allemande du S.R.

A ce titre, fin juin et juillet 40, je réorganise le S.R. contre l'Allemagne et le mets en mesure de continuer sa mission.

A partir d'octobre 40, à Alger, je deviens chef du 2^{ème} Bureau du Général WEYGAND. Je suis chargé par lui de la partie secrète » (animation des Services Spéciaux, de la propagande, des écoutes téléphoniques, de la lutte contre les empiètements des commissions d'armistice).

Au départ du Général WEYGAND (novembre 1941), je reste à Alger avec le Général JUIN (même mission et mêmes activités).

Février 1942. - Je suis renvoyé en France sur ordre personnel de l'Amiral DARLAN en raison de mes " activités néfastes " auprès du Général WEYGAND.

Je suis affecté d'office au 12^{ème} Cuirassiers (Orange) et placé sous la surveillance de la police (qui, d'ailleurs, m'en prévient).

Fin 1942. - A la démobilisation de l'Armée de l'Armistice du fait que les Allemands me connaissaient et possédaient sur moi les renseignements possibles (mon appartement de Paris avait été perquisitionné en juin 1940), je plonge dans la clandestinité et prends contact avec la Direction à Alger de l'ex-S.R. On me demande d'attendre des instructions en vue d'une mission qui me serait confiée en France.

Début 1943. – Je suis convoqué à Vichy par le Général DELMOTTE (je lui avais été signalé par son Chef de Cabinet le Commandant BAILLOUD que je connaissais depuis longtemps).

Il me demande de prendre auprès de lui la direction d'un S.R. clandestin sur l'Allemagne. Je prends conseil auprès du Général FRERE qui me demande d'accepter afin de faire bénéficier l'O.R.A. (qu'il est en train de constituer) des renseignements que j'obtiendrais.

Au début, quelques jours avant d'avoir commencé la moindre activité, je suis convoqué à nouveau par le Général DELMOTTE qui me fait part de l'opposition formelle de LAVAL à la création du S.R. en question et de l'interdiction absolue de m'employer à un poste quelconque en raison de mes activités « gaullistes » auprès du Général WEYGAND.

Je quitte Vichy, mais reste en contact avec le S.R. (Colonel DELOR).

Mars 1943. – Je suis contacté par les Services Spéciaux d'Alger (Colonel RIVET, Commandant PAILLOLE) qui me demandent de prendre la direction d'un service clandestin de Sécurité Militaire précurseur à créer, et, en même temps de « coordonner » l'action du C.E. clandestin, T.R. et du S.R. en France occupée.

Je viens alors m'installer à Clermont-Ferrand pour être à proximité du S. R. (Colonel DELOR, résidant quelque part près de Vichy) du T.R. (Commandant LAFONT, alias VERNEUIL, camouflé dans la région de Brioude) et de l'E.M. de l'O.R.A. qui fonctionne dans la région (Général FRERE, puis Général OLLERIS).

Avril 43. — Après une série d'entretiens avec DELOR et VERNEUIL, il est décidé que je prendrai à mon compte la création du S.S.M. sur l'ensemble du territoire et que j'aurais l'autorité, en zone nord, sur les éléments du T.R. et du S. R.

Cette organisation jouera en ce qui concerne S.S.M. et T.R. mais, en ce qui concerne le S.R. elle se réduira à quelques contacts avec le Commandant LOCHARD, successeur du Colonel DELOR.

Il est également entendu que j'aurai la responsabilité des contacts avec l'O.R.A., surtout en zone nord.

CRÉATION ET FONCTIONNEMENT DU S.S.M. PRECURSEUR

Le P.C. principal fut installé à Paris, rue Boissy-d'Anglas, dans un appartement loué au nom d'une Secrétaire Madame GILLOT-MAITRE, qui y fut installée.

L'État-Major comprenait le Capitaine BRUTE de REMUR (1er adjoint) et le Capitaine GOBERT (2e adjoint). Seuls, ces deux officiers avaient, avec moi, accès au P.C. dont personne ne connaissait l'existence et où n'était reçue aucune visite.

Un P.C. secondaire existait à Clermont-Ferrand, où j'avais une chambre et une boîte aux lettres assurée par Mademoiselle VERGNE, Secrétaire de l'Aéro-Club.

La mission était de créer un B.S.M. par région militaire avec une antenne dans chaque département.

A partir d'avril 1943, je me suis donc mis à rayonner dans toute la France, à partir de Paris pour la zone nord, à partir de Clermont-Ferrand pour la zone sud.

Ces voyages m'amènèrent à passer plus de 40 fois la ligne de démarcation, toujours par le train (les franchissements clandestins auraient demandé trop de temps). Je n'eus jamais aucun incident.

J'utilisais pour mes déplacements quatre identités différentes qui n'étaient connues de personne, ni de ma famille, ni de mes adjoints. Je prenais mes contacts sous d'autres identités (soit la véritable, soit d'autres pour lesquelles je ne possédais pas de papiers). Je vivais ainsi que ma famille, sous une identité différente de toutes les autres.

J'ai contacté personnellement tous ceux à qui je destinais le commandement d'un B.S.M. Je leur demandais, en principe, de recruter eux-mêmes un adjoint et de me le présenter au voyage suivant. En dehors du chef du B.S.M. et de son adjoint, je ne voulais connaître personne.

En fait, il fallut souvent que je recrute moi-même non seulement le chef du B.S.M., mais également l'adjoint. Il arriva aussi que, ne trouvant personne de qualifié au futur chef-lieu de la région militaire, je mette en place d'abord moi-même les futures antennes départementales avant de pouvoir les coiffer par un chef de B.S.M. qualifié.

En priorité, je cherchai à recruter des officiers d'active.

De nombreuses adresses furent données par la Section Cavalerie du Bureau du personnel de l'Armée (Lieutenant Van AERSTELAER), d'autres par la Direction de la Cavalerie (Commandant HENIN), d'autres enfin par le Colonel LE CORGUILLIER (détachement parisien de l'E.M.A.).

Dans les contacts avec les officiers d'active, il y eut quelques rares refus ; certains justifiés par des craintes pour la famille, d'autres par le « Serment au Maréchal ». En tous cas jamais aucune dénonciation ni même indiscrétion nuisible.

Beaucoup d'officiers et sous-officiers acceptèrent alors qu'ils s'étaient jusque là tenus à l'écart de la « résistance » locale en raison de son hostilité fréquente vis-à-vis de l'armée et surtout du spectacle affligeant qu'elle donnait souvent (politicaille de clocher, malhonnêteté, marché noir, bagarres pour les futures « places » agitation inefficace, etc.).

Chaque chef désigné de B.S.M. reçut un schéma général d'organisation de son futur poste en fonction duquel il assurait lui-même son recrutement (en fait, il fallut souvent les aider).

La mission du S.S.M. précurseur avait été fixée par une note du Commandant PAILLOLE, Directeur de la Sécurité Militaire et Chef des Services de C.E. à Alger, datée de février 1943 à Alger, et approuvée du Commandant en Chef Civil et Militaire, le Général GIRAUD.

En résumé, elle donnait mission à chaque B.S.M. : d'étudier sa région d'implantation et de se préparer à « émerger » à la Libération en vue d'assurer la sécurité des troupes françaises et alliées et le maintien de l'ordre.

De recruter et d'instruire le personnel et de préparer les moyens matériels (locaux, matériel de bureau, voitures, etc ..) nécessaires à cet « émergement ».

De repérer d'une part les éléments favorables, d'autre part les douteux et les hostiles, dans les diverses administrations et dans le public.

De préparer les futures opérations de répression et d'épuration.

De préparer la mise en place des Tribunaux chargés de réprimer les crimes contre la Sûreté de l'Etat.

La recherche du renseignement était en principe interdite, mais j'avais prescrit de transmettre les renseignements obtenus occasionnellement ainsi que toutes possibilités de renseignement (que je me réservais d'exploiter moi-même ou de faire exploiter par d'autres voies).

En fait, au fur et à mesure que le réseau se développa, de nombreux renseignements furent obtenus.

TRANSMISSIONS.

A. - Avec ALGER.

Le S.S.M. précurseur n'avait pas de liaisons propres avec Alger. Il utilisait celles du T.R. jeune avec lequel une liaison régulière était organisée.

Pour les liaisons en zone sud, chaque chef de B.S.M. avait un correspondant T.R. auquel il remettait ses messages radio et son courrier.

En zone nord, le courrier était centralisé à Paris et remis au Commandant MERCIER ou à MAYEUR (Maréchal) tandis que les messages radio étaient confiés à une « boîte aux lettres ».

Cependant, quelques mois avant la Libération de Paris, une opération radio était mise à ma disposition. Madame CLAIR, Veuve d'un Chef d'Escadron d'Artillerie, habitant l'A.F.N., s'était mise à la disposition du Comandant PAILLOLE, Chef des Services de S.M. et avait reçu à Alger une formation radio. Entrée en France, par l'Espagne, elle dû revenir à deux reprises à Barcelone pour y chercher du courrier, puis un nouveau poste radio (le sien ayant grillé) ce qui retarda sa mise en service comme opération radio.

Installée enfin dans la région de Paris, elle y fit, dans les semaines précédant la Libération, de nombreuses émissions. Le 18 août, je l'envoyai à Nancy afin d'avoir, après la Libération imminente de Paris, une radio derrière les lignes allemandes. Elle fit le voyage avec l'un des convois de la Gestapo dans lequel nous avions un agent. Elle fit, à Nancy de nombreuses émissions pour le compte des Services Spéciaux et aussi pour celui de M. GRANDVAL qui, du fait d'arrestations, n'avait plus personne pour passer ses messages.

B. - Avec les B.S.M.

Les liaisons étaient assurées surtout par contacts directs pris par moi ou par mes adjoints généralement sur place et quelquefois à Paris.

Elles l'étaient aussi par lettres adressées soit à des « boîtes aux lettres » soit Poste Restante, soit dans les P.O.P.

Le courrier était relevé par mes adjoints qui disposaient pour cela d'identités strictement réservées à ce rôle.

LIAISON AVEC LE T.R.

T.R. « ANCIENS ».

Une liaison personnelle avait lieu entre VERNEUIL et moi à peu près une fois par mois.

Le contact était généralement pris à Brioude par l'intermédiaire d'un ancien employé civil du Service (M. DEVAUX, alias DANIEL) installé chez un de ses parents, marchand d'articles de pêche. Nous allions ensuite déjeuner dans un restaurant de la ville.

Le Capitaine MERCIER, chef du T.R. zone nord assistait généralement à la rencontre. Lui et moi nous nous retrouvions d'habitude dans le premier train du matin Clermont-Brioude.

A Pau la liaison avec le T.R. « Anciens » était assurée par contacts fréquents entre moi (ou mon adjoint, le Capitaine de REMUR) et le Commandant MERCIER.

T.R. « JEUNES ».

Il avait été entendu entre VERNEUIL et moi que j'assumerais, en zone nord, un rôle de « mentor » vis-à-vis du T.R. « jeunes » dont la fougue, jointe souvent au manque d'expérience de la clandestinité nous causait, à tous deux beaucoup d'inquiétude.

Je ne pus malheureusement empêcher des imprudences de certaines missions de ce Réseau, dont le rôle essentiel et particulièrement périlleux était de mettre des moyens de liaison à la disposition des Services de C.E. (1).

(1) Liaisons radio, aériennes, sous marines, terrestres (par les Pyrénées au travers de l'Espagne), etc.

LIAISON AVEC L'O.R.A.

A été prise dès le début avec le Général FRERE et surtout avec son adjoint le Général OLLERIS qui lui succéda après son arrestation.

Je le rencontrai (généralement avec VERNEUIL) soit à Clermont-Ferrand, soit à Riom.

A Clermont, on se retrouvait aux environs de la gare, toujours pour les réunions beaucoup trop nombreuses et la plupart des participants dans les tenues caractéristiques d'officiers en civil (culottes de cheval, leggings ou bandes molletières, sacoches, etc...).

Après quoi, on allait déjeuner en bande dans un restaurant. Là encore, comme pour le T.R. jeune, VERNEUIL et moi tentions, sans grand succès, de donner des conseils de prudence.

A Riom, le Général OLLERIS nous recevait chez sa soeur (ou belle-soeur). C'était plus discret.

C'est cependant là que le Général OLLERIS fut arrêté.

Nous avons rendez-vous ce jour-là, VERNEUIL et moi, pour une réunion importante.

Arrivés les premiers, nous trouvons la soeur (ou belle-soeur) du Général affolée, qui nous fait comprendre qu'il venait d'être arrêté. Les Allemands n'avaient heureusement pas laissé de souricière mais pouvaient revenir.

Nous allons aussitôt nous installer dans un café ayant vue sur la gare et guettons l'arrivée des autres participants pour les prévenir et tenir dans le café un bref conciliabule.

Le Général GILLIOT, adjoint du Général OLLERIS, décide de prendre le commandement de l'O.R.A.

Je lui dis : « Ne retournez pas chez vous; il habitait la région) car le Général OLLERIS a certainement votre adresse sur son carnet (il notait tout, malgré nos protestations à VERNEUIL et à moi).

Le Général GILLIOT me répond : « Certainement pas car il est souvent venu chez moi et n'a donc aucune raison d'avoir noté mon adresse ». J'insiste. Il ne veut rien savoir. Il est arrêté dans les 24 heures.

Le « flambeau » passe aux mains du Général VERNEAU. Il s'installe à Paris.

Je n'ai eu avec lui que quelques rares contacts dans un appartement de la rue Cognacq-Jay.

Là aussi, grosses imprudences. Beaucoup trop de gens réunis et connaissant l'adresse.

Après l'arrestation du Général VERNEAU, le Général REVERS prend la tête de l'O.R.A.

Il s'est tout de suite remarquablement adapté à la vie clandestine. A la fois prudent et très actif. A été un remarquable Chef de l'O.R.A.

J'avais avec lui des contacts réguliers dans de petits restaurants discrets.

Mon adjoint, le Capitaine de REMUR était en contacts suivis avec son Etat-Major (notamment du GARREAU et CANO, camarades de promotion de PAILLOLE et SIMONEAU.

1940-1944 : Pourquoi et comment est née la sécurité militaire ?

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,Affaire Amiral Darlan,BCRA,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Renseignement,Services allemands,Services français

29 octobre 2021

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête. Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire.

par le Colonel Paul PAILLOLE

J'entends et lis, à propos de la Sécurité Militaire, tant d'inexactitudes, parfois aussi tant d'inepties, que, dans l'intérêt de la vérité et pour l'honneur de mes camarades qui en firent un grand service national, je me dois de retracer une fois encore, les raisons et les circonstances de sa création.

C'était en juillet 1942.

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête.

Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire. Du Vigier, Chef du 3ème Bureau et père des G.A.D. (Groupes d'Auto-Défense), Baril, Chef du 2ème Bureau, et bien d'autres, disparaissaient de l'État-Major de l'Armée de Terre ; Ronin, malgré l'habile protection du général Bergeret, devait mettre en veilleuse son S.R. Air. Seul le S.R. Marine sortait à peu près indemne de la vague épuratrice. Il est vrai qu'à cette époque, ce n'étaient pas les aviateurs mais les marins qui occupaient les postes de confiance...

En juin et juillet 1940, j'avais créé le Service de Contre-Espionnage clandestin, camouflé, avec l'aide du Génie Rural, dans l'entreprise des Travaux Ruraux (T.R.). Notre action contre les puissances de l'Axe et la Trahison s'était poursuivie et développée avec une vigoureuse efficacité grâce à la protection des B.M.A. et à leur rôle décisif dans l'appareil répressif militaire.

A n'en pas douter, c'était ce rôle répressif et la confortable " couverture " que les B.M.A. nous offraient qui gênait les Allemands et que Laval n'entendait pas tolérer.

Rivet me fit appeler.

Avec d'Alès et lui, nous examinâmes les conséquences de cette décision et les mesures à prendre pour en atténuer les effets maléfiques.

Certes, les B.M.A., héritiers des B.C.R. (1), avaient une existence précaire depuis que l'Autorité Militaire avait été, en février 1941, déchargée des Pouvoirs de Police. Elle n'avait plus, pour justifier le maintien de ces organismes, que de mauvais prétextes ; les vrais, encore que soupçonnés par les autorités de fait, demeuraient invouables.

Si, dans cette conjoncture, l'Armée de l'Armistice, en tant que telle, pouvait à la rigueur

(comme l'Armée du temps de Paix), se passer des Services de Contre-Espionnage Spécialisés, nos réseaux militaires clandestins de recherches ne pouvaient sans dommage être privés de leur meilleure protection. Quant au C.E. clandestin (T.R.) il ne pouvait renoncer à l'exploitation judiciaire de son travail sur le territoire national. L'un des principes essentiels de notre lutte était précisément de maintenir en France, face aux puissances occupantes, la répression impitoyable de la trahison à leur profit. On sait que les Tribunaux Militaires de la zone sud condamnèrent ainsi plusieurs centaines d'agents de l'Axe dont quarante-deux à la peine de mort.

Faute de pouvoir directement " embrayer " sur la Justice Militaire pour assurer cette action répressive, force était à T.R. de disposer d'un intermédiaire sûr au sein même de l'Armée.

Enfin, élément capital, je savais l'inéluctable et proche action alliée en A.F.N. Il fallait que cette opération décisive soit effectuée avec un maximum de sécurité en matière de C.E. et que les Alliés trouvent dans les territoires libérés, un service organisé capable de remplir les missions de protection qu'exigeraient les circonstances et d'ôter tout prétexte, sinon l'envie, aux services de sécurité amis de s'immiscer dans les affaires françaises.

Je me doutais, au surplus, que l'Armée française d'Afrique, jointe aux Forces Françaises Libres, reprendrait aux côtés des Alliés la lutte contre l'Axe. Il fallait que cette armée possède les moyens élémentaires pour neutraliser les entreprises occultes de l'ennemi et aussi, dans l'hypothèse probable de la remise des Pouvoirs de Police à l'Autorité Militaire, qu'elle dispose d'un organisme propre à seconder le Commandement dans l'exercice de telles attributions.

Toutes ces raisons impliquaient l'existence officielle au sein de l'Armée d'un Service à définir, ainsi que le transfert en A.F.N. d'un personnel supplémentaire qualifié et d'éléments d'archives suffisant pour faire face à la situation nouvelle qu'allait créer le débarquement allié.

En Métropole, où le nouvel organisme devait échapper à l'attention des autorités allemandes et aux investigations parfois trop zélées de policiers français, la limitation à un ou deux par Division Militaire du nombre des officiers apparemment habilités à traiter des problèmes dits de " Sécurité " était indispensable. Les militaires des B.M.A. dissous, du moins ceux connus pour leur compétence et la rectitude de leurs convictions patriotiques, devaient constituer sans plus tarder les noyaux d'un autre Service clandestin apte à fournir les cadres des organismes officiels de C.E. que la Libération du Territoire devait révéler.

Tel fut le point de départ de la création des SERVICES DE SECURITE MILITAIRE.

Si je me suis quelque peu étendu sur les raisons et les circonstances de cette création, c'est qu'il m'apparaissait essentiel de montrer que jamais nulle autre préoccupation ne nous effleura que de mettre notre Service en condition pour faire face à sa seule mission : NEUTRALISER LES ENTREPRISES OCCULTES DE L'ENNEMI, EN PROTEGER L'ARMEE, ET AUSSI LA NATION TOUT ENTIERE, CONFORMEMENT A LA LOI.

Pour établir ce postulat, il me reste à dire quelques mots de la vie du S.S.M.

Rivet et d'Alès jugèrent que je devais en prendre la responsabilité.

J'étais atterré.

La tâche me paraissait immense et redoutable. Elle impliquait que je devais renoncer au Commandement direct du réseau T.R. où tant de sujets de satisfaction m'étaient prodigués. Tôt ou tard je devrais quitter la France encore occupée et ne plus partager l'existence de mes camarades métropolitains.

Mes objections furent vaines. J'acceptai finalement lorsque, pour me seconder à la tête de T.R., Rivet me donna Laffont et lorsque Bonnefous voulut bien m'assurer qu'il s'adjoindrait à moi, pour mettre sur pied l'organisation nouvelle.

Il restait à convaincre l'État-Major de l'Armée et le Commandant en Chef de la nécessité de donner au S.S.M. cette existence discrète, mais officielle.

Les généraux Verneau (2) et Olleris (3), Chef et Sous-Chef de l'E.M.A., admirent d'enthousiasme la solution. Elle convenait à leur conception de la résistance militaire et au rôle qu'ils entendaient confier aux Services de C.E.

Le Général Revers et l'Amiral Battet auprès de Darlan firent le reste. Il est vrai que l'Amiral Commandant en Chef se faisait un malin plaisir de contrecarrer les volontés de Laval et que déjà son comportement se teintait de résistance...

Le 24 août 1942 une décision non publiée consacrait officiellement la naissance des Services de Sécurité Militaire. J'en restai le Chef jusqu'au 18 novembre 1944.

A peine avions-nous eu le temps, Bonnefous, mes collaborateurs (4) et moi de jeter dans les trois Armées (Terre - Mer - Air) les bases de cette organisation, à peine avec Chrétien (5), avions-nous eu le temps d'étoffer nos moyens en A.F.N. que le débarquement du 8 novembre 1942 intervint.

Il provoqua, on le sait, avec mon départ pour Alger la réalisation d'un organisme de Contre-Espionnage centralisé avec :

- Un service de recherches et d'action C.E. (T.R.);
- Un service d'exploitation C.E. et de protection contre les entreprises occultes de l'ennemi.

(Le S.S.M. englobait en outre la surveillance du Territoire et la Sûreté aux Armées.)

Cette Sécurité Militaire était organisée territorialement dans les zones libérées. Elle disposait d'éléments spécialisés dans toutes les grandes unités. Dans les territoires occupés par l'ennemi le S.S.M. clandestin, dont le Général Navarre fut le Chef, préparait la tâche des B.S.M. libérateurs.

Tout ce monde fut doté en temps utile des moyens indispensables à son travail : documents techniques et administratifs, archives, fonds, etc. Ce ne fut pas une mince affaire. Les textes

d'avant-guerre n'avaient pas prévu la situation qui était la nôtre. La bonne volonté ne suppléait pas à l'incompétence de ceux qui prétendaient gouverner. Les finances étaient maigres, les liaisons difficiles, et rare le personnel de qualité. Et puis, il faut l'avouer, les rivalités nées de la trop longue opposition entre Giraud et de Gaulle créaient une ambiance lourde où la méfiance paralysait trop souvent les meilleurs et les plus désintéressés d'entre nous.

Pourtant, de mon P.C. d'El Biar où tant de Généraux commandant de grandes unités vinrent travailler avec moi : Chouteau, H. Martin, du Vigier, Leclerc, Brosset, Granier, etc., je pus mettre sur pied les services indispensables à la Sécurité des Forces de débarquement.

A Londres, avec le Général Bedell-Smith, Chef d'E.-M. d'Eisenhower, et Cheen, chef de son 2ème Bureau, je pus élaborer les conditions de travail des Services de C.E. alliés dans le respect de la souveraineté française.

J'étais intransigeant quant au respect par autrui de nos responsabilités et de nos missions. Réciproquement je ne pouvais admettre une ingérence quelconque du S.S.M. dans des domaines qui ne lui appartenaient pas.

La situation délicate, douloureuse parfois, dans laquelle se trouvait l'Armée du fait des querelles qui divisaient ses Sommets, me faisait tout spécialement un Devoir d'interdire plus que jamais les instructions politiques dans mes services, ou par leur intermédiaire.

C'est parce que malgré les tentations, malgré certaines provocations, le S.S.M. sut généralement respecter cette règle et laisser au Commandement, à chaque échelon, ses responsabilités et ses prérogatives dans la recherche de l'état d'esprit et la protection du moral de sa troupe, qu'il gagna cet élément décisif de son efficacité que fut la confiance de l'Armée et de ses Chefs.

Aussi bien, le 24 avril 1944 (6) à Alger, le général de Gaulle, Président du Comité Français de Libération, avait personnellement rendu officielle cette conception exclusive et rigoureuse de notre rôle technique. Chef des Armées, il savait bien que l'Autorité du Chef ne se disperse pas. Il avait aussi compris que l'efficacité des Services de Sécurité Militaire ne pouvait souffrir d'équivoque quant au sens et aux points d'application de leurs missions.

Novembre 1944.

La France est libérée. La Victoire est proche.

Pour des raisons que je n'analyserai pas ici, les Services de Sécurité Militaire sont dispersés, mutilés, séparés de T.R., source de leur vie, raison de leur existence.

Je ne peux comprendre ni admettre cette transformation anarchique du Contre-Espionnage en temps de guerre. Je ne peux davantage transiger sur ma conception de notre rôle de soldats au sein des Services Spéciaux.

Je pars.

Un an après je quitterai l'Armée.

(1) *Bureaux de Centralisation des Renseignements mis sur pied à la mobilisation dans chaque Région Militaire pour lutter contre les entreprises occultes de l'ennemi.*

(2) *Mort en déportation*

(3) *Déporté et décédé*

(4) *Dont Serot qui créa la Sécurité Air, Delmas, Héliot morts en déportation.*

(5) *Chef des Services de C.E. en A.F.N.*

(6) *D.M. N° 8.000 SSM/Org du 24 avril 1944.*

La naissance de la mission PEARL HARBOUR le role decisif du Colonel Ronin

Category: Affaire Amiral Darlan, Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Général Louis Rivet, Renseignement, Services allemands
29 octobre 2021

Le 8 novembre 1942 les Alliés ont débarqué à Alger et au Maroc avec les péripéties que l'on sait. A Vichy, les Colonels Rivet et Ronin, certains que l'Armée de l'Armistice ne s'opposerait pas à l'entrée des Allemands dans la zone Sud (dite « libre »), s'envolent de Marignane le 10 novembre 1942 à 4 h 30, accompagnés de quelques officiers. Ils atterrissent à Biskra trois heures plus tard.

Situation confuse. Ordres contradictoires. Grâce à la maîtrise de la Direction de la S.M. en A.F.N. et au sang-froid de son chef, le Lieutenant-Colonel Chrétien, les deux colonels peuvent gagner Alger le 13 novembre 1942. Les nouvelles du Maroc demeurent contradictoires. L'organisation du Commandement est ambigu Seul le Général Juin leur exprime ses inquiétudes devant la menace que représente la Wehrmacht qui débarque en force en Tunisie, tandis que les Alliés poursuivent leur débarquement et que les forces françaises d'A.F.N. sont toujours choquées par les incertitudes et l'absence de directives.

Le 14 novembre Rivet et Ronin sont reçus par le Général Giraud dont les attributions sont encore mal définies. Le Général est soucieux lui aussi de la pression allemande en Tunisie et réclame des renseignements. Avec l'aide de la D.S.M. et du Commandant Michel de l'Armée de l'Air, les deux colonels installent leur P.C. à Alger, rue Charras (ex-local de la délégation d'armistice pour l'Air). Les jours qui suivent sont consacrés à l'élaboration d'un projet de « Direction S.R.- S.M. » — Il sera approuvé le 18 novembre 1942 par Darlan.

Les contacts sont rétablis avec Tunis, Rabat et Dakar — la liaison radio avec nos réseaux clandestins métropolitains est recherchée. Le 22 novembre, réunion sous la présidence du Général Bergeret, nommé Haut-commissaire adjoint. Camarade de promotion et ami de Ronin, Bergeret qui a une vision nette de la situation intérieure et extérieure, exprime les besoins en renseignements, immédiats et à court terme. L'objectif prioritaire demeure la libération du territoire, en A.F.N. puis en métropole, la Corse devant être la première étape à franchir. Le 26 novembre, Bergeret reconvoque Ronin et insiste sur les besoins en renseignements sur la Tunisie et la France en particulier sur la Corse.

Le 26 novembre, les représentants de l'I.S. et le Colonel Eddy de l'O.S.S., se mettent d'accord avec Rivet et Ronin pour la coordination des efforts de recherches. La Corse est placée en tête des objectifs à atteindre. Ronin est chargé de la préparation de l'opération. Le 27 novembre, c'est le sabordage de la flotte à Toulon. L'I.S. délègue auprès de Rivet et Ronin, les Colonels Craxfort et Winterbotham.

Le 1er décembre 1942, la liaison avec nos réseaux métropolitains est rétablie. Le 4 décembre 1942, Ronin, Winter-Botham, Crawfort et Eddy mettent au point la constitution de la mission à lancer sur la Corse. Ronin, familiarisé dans le travail en zone occupée, décide de confier la direction du Commando à mettre sur pieds, à l'un de ses agents confirmés en métropole et replié à Alger, le Belge de Saule. Le Colonel Chrétien recherchera des volontaires d'origine Corse et connaissant bien l'île. Il est convenu que l'opération sera exclusivement française avec l'appui logistique des Alliés. Le Commandant L'herminier, évadé de Toulon avec le sous-marin " Casabianca " et volontaire pour effectuer des missions sur les côtes françaises, sera chargé de la préparation et de l'exécution du débarquement du Commando (que Ronin baptise Pearl-Harbour) sur la côte corse.

Un secret absolu sera de rigueur. Le 5 décembre 1942, Chrétien a recruté des volontaires. Eddy propose un électricien nommé Brown, spécialiste des appareils radio, pour représenter l'O.S.S. dans la préparation technique du commando. Le Commandant L'herminier prend contact avec Ronin. Le 7 décembre 1942, réunion au P.C. de la D.S.M. à El Biar, des participants à l'opération Pearl-Harbour, sous la présidence du Colonel Ronin et en présence de L'herminier. Présentation du Commando : Le Commandant de Saule, son adjoint le Lieutenant Toussaint Griffi, le radio Pierre Griffi et Preziosi. La mission est définie recherche de renseignements sur l'occupation italo-allemande en Corse, recrutement et constitution de réseaux de résistance qui seront ultérieurement armés. Les conditions du débarquement clandestin sur les côtes corses sont précisées par L'herminier. Des conseils et des instructions de détails sont donnés pour la bonne exécution de la mission. Le 9 décembre 1942, l'équipe du Commando réunie à El Biar pour un dernier briefing est amené à bord du " Casabianca " où l'accueille L'herminier et ses seconds Belley et Chaillet. La journée du 10 décembre est passée dans le sous-marin. Ce n'est que le 11 décembre 1942 à 19 heures que le " Casabianca " se met en route vers la Corse où, le 14 décembre 1942 à une heure du matin, la mission Pearl-Harbour est déposée sur la plage de Tofiti, commune de Cargèse.

Note de la Rédaction : Ce qui précède est le résumé du journal de marche du Général Rivet ainsi que des souvenirs du Colonel Chrétien (déposés au SHAT de Vincennes dans le fonds particulier du Colonel Paillole).

1945 : L'URSS récupère les archives secrètes des Français

Category: 1942-1945,Affaire Amiral Darlan,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,Général Louis Rivet,Services allemands,Services de l'Est,Services français
29 octobre 2021

Par Paul Paillolle

Dans la rafale d'événements qui nous viennent de l'Est s'est trouvée l'annonce de la découverte d'un monceau d'archives en tous genres, saisies par les Allemands pendant l'occupation et récupérées pour l'essentiel par les Soviets en juillet 1945 en Tchécoslovaquie.

Dans le lot figureraient " les archives secrètes de l'ex-2ème Bureau d'avant-guerre ". C'est du moins ce qu'affirme un responsable des archives nationales soviétiques, en laissant entendre que leur restitution à la France pourrait être " négociée "...A quel prix et au profit de qui ? Beau sujet d'actualité pour les medias en quête de sensationnel.

Déjà les imaginations vagabondent ; on relance le [wagon de la Charité-sur-Loire saisi par la Wehrmacht en juin 1940](#), on croit savoir qu'une péniche (coulée ou pas coulée) sur la Seine renfermait des tonnes de documents finalement récupérés par les nazis, j'en passe...

Voici donc la VÉRITÉ en ce qui concerne les archives de " l'ex-2ème Bureau "(1). Je laisse aux autres administrations de l'État le soin d'éclairer l'HISTOIRE sur le sort qui fut réservé en juin 1940 à leurs propres archives. Je pense qu'elles éprouveront quelque embarras si j'en crois les témoignages des Chefs de l'Abwehr (et notamment du Colonel Reile) abasourdis, voire embarrassés par l'abondance et la richesse de leur moisson dans les multiples locaux abandonnés en catastrophe.

L'ODYSSEE DES ARCHIVES DU 2ème BUREAU (S.R.-S.C.R.)

La majeure partie des archives centrales de nos Services Spéciaux militaires a été transférée plusieurs jours avant la mobilisation de 1939 dans le P.C. de guerre du 5ème Bureau (nouvelle appellation du 2ème Bureau (S.R.- S.C.R.)) au Château Pereire près de la Ferté sous Jouarre. Sont restées à Paris, 2 bis, avenue de Tourville, les quelques archives indispensables aux Chefs de nos Services (Rivet, Schlessler et Perruche) pour la bonne exécution de leurs missions de commandement et de liaisons (2). Dès les premiers jours de juin, toutes ces archives sont mises en caisses et transférées le 10 juin 1940 à Montrichard (Loir-et-Cher). Elles sont immédiatement remises en service par les soins du Capitaine Garnier, chef des archives, dans un établissement secondaire réquisitionné au profit du 5ème Bureau. Le 16 juin 1940, devant la foudroyante avance de la Wehrmacht, les archives, environ 35 tonnes, sont littéralement bourrées dans cinq camions neufs que nous avons pu saisir à l'esbroufe dans un dépôt voisin du train des équipages à l'abandon. Alors, commence pour ces camions surchargés, placés je ne sais trop pourquoi sous ma responsabilité, un invraisemblable périple. Le sauve-qui-peut "

est général.

Une panique indescriptible s'est emparée de tout un peuple. La hiérarchie militaire, effondrée, se disperse aux quatre vents. On cherche en vain des ordres, des responsables, des chefs. Le 18 juin nous faisons escale au camp de la Courtine (près d'Ussel). Je n'ai pas entendu le Général de Gaulle : seul compte le sauvetage de mon convoi. Le 19 juin, je l'expédie plus au sud au Château de Brax, près de Toulouse où il arrive le 20 juin en compagnie d'une partie du personnel de notre Service Central (3) sous les ordres du Colonel Malraison, l'adjoint du Colonel Rivet.

Sur mes instructions, le Capitaine Garnier procède à la destruction par le feu de dossiers généraux d'un intérêt secondaire. Quatre à cinq tonnes d'archives partent ainsi en fumée tandis qu'à Bon Rencontre, près d'Agen, Rivet, d'Ales, Navarre et moi-même mettons au point les modalités de la poursuite de notre lutte contre l'envahisseur.

Plusieurs tentatives de Rivet sont vaines pour trouver un marin responsable, capable de décider du transfert de nos archives en A.F.N. Il faut pourtant, coûte que coûte, qu'elles échappent à l'ennemi.

Grâce à l'un de nos officiers de réserve, les patrons de la Société de Fromages de Roquefort nous offrent l'hospitalité de leurs caves.

Le 30 juin 1940, Garnier et quelques archivistes conduisent nos trésors allégés dans cette cache où ils vont rester jusqu'en septembre.

Entre-temps, j'ai installé le P.C. de notre organisation clandestine de C.E. (T.R.) à Marseille, Villa Éole, boulevard de la Plage.

Rivet et d'Ales, à Royat, ont enfin mis sur pied le Service des Menées antinationales (B.M.A.) qui dans sa lutte contre l'occupant doit pouvoir disposer de nos archives. Elles seront camouflées Villa Éole.

A peine installées, éclatent les 22,23 et 24 octobre 1940 les nouvelles stupéfiantes des rencontres de Hitler avec Laval, Franco et Pétain ainsi que de la " politique de collaboration ".

Les conséquences en seront graves. Le conflit peut à tout moment prendre une nouvelle tournure, s'étendre. Une menace sur la zone sud n'est pas exclue. De nouveau il faut assurer la sauvegarde de nos archives. Le transport en A.F.N. où elles pourront être exploitées s'impose.

Le 26 octobre 1940, je rencontre à Toulon le Chef du 2ème Bureau de la Région Maritime, le Capitaine de Corvette Nomura. Je lui fais part de nos préoccupations et de notre désir. Compréhensif, il m'invite à transférer immédiatement nos 30 tonnes à Toulon. Il les mettra en sûreté dans l'attente de l'autorisation de l'E.M. de la Marine pour les embarquer dans un bâtiment de guerre à destination d'Alger.

Le 28 octobre, je suis à Vichy. Notre patron, le Colonel Rivet se charge de la démarche auprès des marins.

Refus de l'Amiral Darlan.

Entre-temps, les archives ont été discrètement entreposées à Toulon dans deux cellules de la prison maritime. Elles vont y rester près de trois mois, contraignant nos Services à se priver de cette documentation. Cette situation ne peut se prolonger. Au surplus, Nomura a le besoin urgent de récupérer ses locaux.

En janvier 1941, pour la nième fois, nos 30 tonnes sont rechargées sur camions et retournent à Marseille au P.C. Cambronne.

Je suis furieux, angoissé.

DU REFUS DE DARLAN AU DRAME DE LEDENON

En accord avec Rivet, je décide de procéder à trois mesures d'allègement et de sauvegarde. Elles vont s'échelonner de janvier 1941 à octobre 1942.

1° Destruction par le feu d'environ dix tonnes de dossiers généraux et particuliers sans grande valeur historique.

2° Sélection des dossiers et fiches spéciales présentant un caractère d'actualité susceptibles d'être dangereusement exploités par l'ennemi en cas de saisie.

Cette documentation précieuse sera enfouie dans la propriété (4) d'un H.C. de mes Services, le Professeur Maurice Recordier. Elle sera récupérée à la Libération et versée dans les archives de la D.G.S.S. à la disposition des liquidateurs Nationaux de nos réseaux clandestins.

3° Les quelques 20 tonnes d'archives et fiches restantes seront, à tout instant, prêtes à être évacuées sur l'A.F.N. si une opportunité de transfert s'offre à nous ou camouflées, voire enterrées dans la propriété rurale d'une autre H.C. de mes Services, le Colonel d'aviation Favre de Thierrens, à Lèdenon près de Nîmes. En mars 1941, cette ultime solution est prête. Un logement y est prévu pour notre Chef archiviste le Capitaine Garnier et pour son adjoint le gendarme Saint-Jean.

En septembre 1942, se concrétise la préparation de l'Opération Torch (débarquement allié en A.F.N.). Elle aura des répercussions en France. Une fois de plus la menace pèse sur les archives.

Le 5 octobre 1942, je provoque une nouvelle démarche de Rivet auprès de Darlan. Elle a lieu le 6 à 17 heures.

" Pourquoi courir le risque de livrer aux Anglais ce que vous cachez aux Allemands "... Le refus de l'Amiral est sans appel ! Lourde est sa responsabilité.

Le 7 octobre 1942, je donne l'ordre à Marseille de remettre en caisses (il y en a plus de 200) dossiers et fichiers et de les évacuer soit sur Eyguières, soit sur Lèdenon.

Le 15 octobre 1942, tout est terminé.

Le 11 novembre 1942 la Wehrmacht envahit la zone Sud. Un détachement s'installe à Lèdenon.

Inquiet, Garnier demande au Maire du village dont les sentiments patriotiques paraissent sûrs,

d'éviter l'occupation de la maison de Favre de Thierrens. Il prétexte le dépôt d'archives d'un ministère parisien dont il a la garde.

Imprudence, bavardage ?

Quoiqu'il en soit Garnier et Saint-Jean enfouissent toutes les caisses dans les jardins de la propriété.

Au début de 1943, Saint-Jean est rappelé par son Arme dans une brigade de Gendarmerie.

Le 15 juin 1943 en rentrant d'une tournée, il rencontre à Beaucaire l'Adjudant-chef D..., l'un de ses camarades du S.R. au 2 bis. Il le sait associé aux recherches clandestines de nos réseaux. Le contact est chaleureux. D... demande des nouvelles des uns et des autres et en particulier de Garnier. Sans méfiance, Saint-Jean donne l'adresse de Lèdenon.

Le 16 juin 1943, il est arrêté en gare de Nîmes.

Atterré, il reconnaît son ami au milieu des policiers allemands.

Arrêté depuis trois mois, D... avait accepté - à quel prix ? de travailler pour l'ennemi.

Le 20 juin 1943 à 6 heures, un commando du S.D. dirigé par le Chef de la Gestapo de Vichy, Geisler, envahit la propriété de Favre de Thierrens, passe les menottes à Garnier, fouille de fond en comble l'immeuble, les caves, retourne les sols.

A 17 heures l'opération est terminée.

Les caisses d'archives sont embarquées dans quatre camions et le convoi encadré par les policiers nazis retourne à Vichy où Garnier est enfermé dans une cave du local de la Gestapo.

Un mois plus tard, sous bonne escorte, l'ensemble est transféré dans une résidence confortable, voisine du camp d'instruction S.S. de Herdischko dans les Sudètes à quelques trente kilomètres au nord de Prague.

Garnier y est bien traité. Dans le courant du mois d'août 1943, il sera invité par du personnel de l'Abwehr parlant correctement le français à assister à l'ouverture et à l'inventaire des caisses. Ce travail durera cinq à six semaines sans que les Allemands paraissent trouver dans ces archives matière à exploitation.

A plusieurs reprises des officiers de la Wehrmacht interrogeront notre chef archiviste sur la signification de fiches et la constitution de certains dossiers. Ils s'étonneront de l'absence de documents postérieurs à 1939 et du piteux état de l'ensemble.

Finalement, les caisses refermées sommairement restèrent enfermées dans plusieurs pièces ; Garnier, demeurant sur place sous la garde de S.S.

A quelques kilomètres de là, le Gendarme Saint-Jean, déporté sans ménagement, connaissait dans le camp d'extermination de Kradischko l'existence humiliante de détenus rongés par la vermine et voués pour la plupart à la mort d'épuisement ou sous les coups de Kapos de droit commun et de jeunes S.S. sadiques.

La délivrance allait intervenir avec la déroute de la Wehrmacht et la dispersion subite des S.S., Saint-Jean réconforté par les Tchèques rentra en France en juin 1945.

Garnier libéré par l'Armée Soviétique, voyait avec tristesse celle-ci mettre la main sur nos archives.

Dès juillet 1945 commençaient les démarches auprès des autorités moscovites pour récupérer notre bien.

De Prague, où il était Ambassadeur de France, Maurice Dejean, notre ancien collaborateur, avait tout tenté pour éviter le transfert à Moscou. Plus tard, dans la capitale soviétique où il exerçait à partir de 1955 ces hautes fonctions diplomatiques, Dejean renouvelait en vain démarches sur démarches.

Un silence épais succéda aux réponses courtoises feignant toujours l'ignorance.

Quarante-cinq ans après, ce silence est rompu.

Le 21 novembre 1991, j'ai souligné au Ministre de la Défense l'importance qui s'attache pour la France à la récupération de ces archives historiques.

Le 2 décembre 1991, sa réponse permet de penser que des démarches sont entreprises pour leur rapatriement.

Affaire à suivre !

N.B. - Sans que cette énumération soit exhaustive, les archives d'avant-guerre du 2ème Bureau (S.R.-S.C.R.) à récupérer à Moscou devaient être constituées par :

- un fichier d'environ 15 à 20 000 noms de personnes ayant intéressé à des titres divers la Défense Nationale ou la Sécurité de la France..

- des dossiers individuels relatifs à certaines de ces personnes - notamment celles ayant fait l'objet d'une attention particulière en raison de leurs activités d'espionnage, de sabotage ou de propagande avant 1940.

- des dossiers généraux traitant des questions de sûreté intérieure ou extérieure de l'État, ainsi que des questions diverses, telles que études de Services Spéciaux étrangers.

- des documents divers (publications françaises et étrangères) relatifs aux activités du 2ème Bureau (S.R.-S.C.R.) et des Services Spéciaux.

(1) J'ai exposé leur sort dans " Services Spéciaux (1935-1945) ", Éditions R Laffont.

(2) Adjoint de Schlessner, je suis moi-même à Paris.

(3) Dont l'Adjudant-chef Taillandier, futur chef de l'héroïque Groupe Morhange. Le château de Brax a été réquisitionné par nos services dès le 16 juin 1940.

Juin 1941 : Rencontre entre le colonel Groussard et Winston Churchill Extrait du livre de J Stead

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Affaire Amiral Darlan,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Renseignement,Services allemands,Services français,Services occidentaux,Source MAD

29 octobre 2021

Nos lecteurs trouveront ci-après le récit de l'émouvante entrevue du Premier Britannique WINSTON CHURCHILL et du colonel GROUSSARD à Londres le 14 juin 1941. Ce récit, fertile en informations et peu connu, éclaire d'un jour particulier les sentiments de notre Allié le Royaume Uni, à l'égard de la France à cette époque.

“Churchill m’attendait sur le pas de sa porte et me serra vigoureusement les mains ; sa cordialité me toucha ; il me mit ensuite le bras sur les épaules et me conduisit près d’un vaste bureau situé à l’autre bout de la pièce. ” Je pus constater la rigueur avec laquelle étaient suivies les consignes de la défense passive : aucune lueur ne pouvait certainement filtrer à l’extérieur. Churchill me désigna un fauteuil de cuir, plaça tout près de nous le Général et le Commandant et dans un discours, moitié anglais, moitié français, exprima sa joie de me rencontrer ! “.

Le Colonel Groussard parlait heureusement l’anglais couramment, ce qui lui permit de suivre facilement l’exposé de Churchill. Ce dernier se frotta les mains, et, s’approchant d’un plateau chargé de whisky et de soda, en remplit quatre verres et tous burent à la santé de la France. L’entretien dura deux heures ; le Premier Ministre fut, pour ainsi dire, seul à parler. Groussard avait suffisamment fréquenté les hauts personnages pour savoir qu’ils aiment bien s’exprimer par monologue, afficher leurs connaissances et développer leurs idées.

Le Premier Ministre, vêtu avec soin d’une tenue kaki, arpentait la pièce en tirant d’énormes bouffées de son cigare ; il le posait, le mâchonnait ou le rallumait, tout en écoutant les réponses de Groussard, en admiration devant tant d’énergie. Churchill était sûr de la victoire. Il ne fit aucun mystère des difficultés présentes de la Grande-Bretagne.

Il décrivit d’une façon saisissante l’effort de l’Empire en guerre, et affirma, qu’avec l’aide des États-unis, la production de guerre de l’Angleterre surpasserait bientôt celle de l’Allemagne. Dans cet ordre d’idée, le pire était passé. La conversation roula ensuite sur la France. Groussard fut au comble de la stupéfaction : à entendre Churchill, on aurait cru qu’il venait d’arriver de Paris occupé, tellement il paraissait bien informé de ce qui s’y passait réellement.

Son objectivité était parfaite. C’était l’homme qui comprenait vraiment la situation tragique dans laquelle la France se débattait. Groussard lui exposa l’objet de son voyage. Churchill lui répondit : “ Dites bien à ceux qui vous ont envoyé que je comprends le tragique de votre situation... Je sais que la tâche de vos chefs est surhumaine, j’approuve leur désir de

sauvegarder de leur mieux la France et les Français : mais je leur demande de ne pas oublier que leurs alliés sont toujours dans la lutte. Je leur demande d'avoir foi en l'avenir. Si j'étais à la tête de votre Gouvernement, je ne dirais pas aux Allemands que je les hais, car il faut toujours, à tout prix, éviter le pire, j'essayerais moi aussi de ne pas trop me compromettre et de gagner du temps, mais je ferais en sorte, et de toutes les manières possibles, de venir en aide à ceux qui sont toujours mes camarades de combat, mes compagnons d'armes. " Dites encore à Vichy que je respecte profondément la personne du Maréchal Pétain. Jamais je n'ai pensé que cet homme pouvait souhaiter la victoire de l'Allemagne; néanmoins, je dois constater qu'il aurait pu, à maintes reprises, depuis l'armistice, nous être utile, et qu'il n'en a rien fait... "

Churchill souffla un nuage de fumée et but un verre de whisky. " J'admets même que l'on m'attaque dans votre presse et qu'on y vilipende l'Angleterre, si cela doit vous aider à donner le change à l'ennemi. " Je suis d'accord avec vous pour que vous remettiez cent cartouches aux Allemands, si cette opération vous permet de leur en soustraire un millier. La seule chose que je ne puisse admettre, c'est de voir la France oublier que la cause des alliés est aussi la sienne. " Vous avez des membres du Gouvernement de Vichy qui sont des criminels avérés ; il faut agir à leur insu, ou les mettre hors d'état de nuire. Votre patrie n'est pas neutre. Que se passerait-il si, la guerre terminée, vos compatriotes se réclamaient d'une neutralité, qu'ils auraient revendiquée aujourd'hui ? Dites bien, quoi qu'il arrive, que mon désir sera toujours de restaurer la France dans son intégrité territoriale d'avant-guerre. Insistez sur ce fait, et demandez, simplement à ceux qui doutent, si l'Allemagne a l'impudence de vous faire la même promesse... "

Le Premier Ministre ajouta que l'Angleterre et la France devaient s'épauler de leur mieux. " Il est aussi honteux que ridicule pour la France d'essayer de pratiquer le jeu de balancé entre ses alliés et ses ennemis, comme Vichy le fait. " " La France ne bénéficiera de la Victoire que dans la mesure où elle y aura contribué. " Churchill se rendait bien compte de l'avantage qu'il y avait pour l'Angleterre, comme pour la France, d'avoir, dans ce pays, un gouvernement régulier, susceptible de tenir tête à l'occupant et capable de l'empêcher d'agir tout à fait à sa guise : "Je sais combien il est précieux pour nous de voir à la tête de votre Gouvernement un Pétain, plutôt qu'un Doriot ou un Laval. " Le Maréchal peut à Vichy servir la France avec autant d'utilité que le Général de Gaulle le fait à Londres ; mais vous n'êtes pas sans savoir que, dans son Empire, la France dispose encore d'énormes ressources et que ces ressources doivent être utilisées à notre profit. " Je ne serais pas ce soir ici avec vous s'il n'en était pas ainsi. "

Il y a, à Vichy, quantité de gens de bonne foi qui pensent que le salut de la France est de suivre une politique de stricte neutralité; ce sont des imbéciles; d'autres savent qu'ils doivent contribuer en France ou dans vos possessions d'outre-mer, à travailler pour la cause des alliés. A ceux-ci je dis : Nous n'aboutirons à rien si nous ne suivons pas une politique commune. C'est parce que je suis persuadé de cette possibilité d'accord entre nous que je suis si content de vous voir ici. Ce sera votre mission : forger cette entente, cette commune compréhension : je vous promets de vous donner tous les moyens susceptibles d'en faciliter au maximum d'accomplissement. Nous devons tous deux conserver un contact direct; j'espère que vous reviendrez bientôt à Londres, plus tôt vous le pourrez, mieux cela vaudra. Vous me remettrez alors personnellement les messages dont vous aurez été chargé. "

Churchill s'enquit ensuite auprès de Groussard des sentiments de certaines personnalités

Vichysoises. Ce dernier lui dépeignit les sentiments antibritanniques d'un grand nombre d'amiraux, que Darlan avait placés au Gouvernement. Churchill demande à Groussard ce qu'il pensait de ce dernier : " Je le connais personnellement très peu ; je ne l'ai rencontré que deux ou trois fois au plus ; mon sentiment est qu'il est un parfait arriviste. Il est capable, par ambition, de suivre la politique allemande ; mais il agira certainement avec moins de conviction que Laval ; c'est donc un moindre mal, qu'il soit actuellement Vice-Président du Cabinet plutôt que Laval. "

Ils parlèrent ensuite de Pétain. Groussard insista tout particulièrement sur son grand âge et son hostilité envers l'Allemagne. " Je ne vois pas ce que vient faire ici son grand âge, rétorqua Churchill, en haussant les épaules ; la vérité est tout autre ; il n'est pas capable d'assumer la tâche qu'il voudrait accomplir : c'est un soldat ; il a passé sa vie à donner des ordres en exécution de directives reçues ; maintenant, il est tout à coup appelé à résoudre des problèmes dont il ignore complètement les éléments. Il ne possède que les nombreuses connaissances classiques du soldat blanchi sous le harnois. "

La conversation se porta ensuite sur l'Afrique du Nord. Groussard dit à Churchill qu'il était à son avis nécessaire de ne pas attirer l'attention de l'ennemi sur les possessions françaises dans cette région. Il insista sur le fait, qu'en tenant compte de l'Armée de Franco au Maroc, il faudrait, si l'on voulait donner quelque chance à un soulèvement contre l'Axe dans ce secteur, que les alliés débarquent en Afrique du Nord un minimum de 10 divisions, dont trois blindées, appuyées par mille avions au moins. A ce moment, le Premier Britannique qui s'était assis un instant auparavant en face de Groussard se dressa, leva les bras au ciel et dit au petit Général : " Vous avez entendu ? Ce sont exactement les mêmes chiffres que ceux donnés par Weygand en février dernier. Jusqu'à nouvel ordre, il nous est humainement impossible de fournir un tel effort. "

Le Colonel Groussard en conclut, in petto, que, dès février 1941, Weygand avait déjà été en contact direct avec les Anglais. Il expliqua alors que, dans ces conditions, les alliés feraient bien de ne se limiter qu'à des préparatifs clandestins, en vue d'une action extérieure en Afrique du Nord. Les deux interlocuteurs en vinrent ensuite à parler de la Syrie, occupée par les troupes anglaises, en dépit de la présence de l'Armée française. Groussard souligna les difficultés rencontrées par le Général Dentz, Haut-Commissaire de France dans ce pays. " Je comprends tout cela, dit Churchill, mais il était facile à Dentz de sauver la face, sans verser tant de sang ! "

Ce fut ensuite au tour de de Gaulle. Groussard affirma que sa popularité, en France, croissait à mesure que l'occupation allemande devenait plus rigoureuse ; mais quelle tristesse de voir la France divisée : Groussard s'efforça de résumer la situation avec clarté. Un des objectifs les plus importants, à l'heure actuelle, est d'unifier la Résistance en France.

" Pour l'instant, de Gaulle est sans discussion possible la force d'attraction la plus grande de la Résistance. " Les Français viendront de plus en plus nombreux prendre part à la lutte contre l'Allemagne; mais on peut compter aussi sur ceux qui, par antipathie personnelle, animosité envers ses partisans, méfiance ou toute autre raison, ne voudront pas se trouver sous la coupe de la France Libre. Ce n'est là actuellement qu'une minorité. Il est cependant possible que cette minorité atteigne un jour une telle importance qu'il deviendra nécessaire de l'utiliser pour hâter, dans une certaine mesure, l'issue de la guerre. "

Churchill répondit qu'il y pensait depuis longtemps. Il y avait une grande tâche à remplir, il fallait en France et dans les territoires d'Outre-Mer unifier les forces combattantes de la France ; mais, du point de vue des alliés, il était encore plus important d'utiliser sans distinction toute l'aide qui se présentait. Groussard conseilla à Churchill de s'emparer de la Martinique. " L'idéal serait " que le Maréchal Pétain se mette secrètement d'accord avec le Général de Gaulle, pour ne pas contraindre l'Amiral Robert à livrer bataille, ce qui entraînerait des " pertes sanglantes. " Churchill sembla hésiter. Groussard pensa qu'un arrangement entre Vichy et les Forces Françaises Libres le rendait sceptique. Par malheur de Gaulle n'était pas à Londres mais en Syrie. Groussard donna à Churchill l'assurance qu'à son retour à Vichy il s'efforcerait de conclure un accord secret entre certains membres du Gouvernement du Maréchal et les Français Libres. " Essayez, dit Churchill, je suis certain qu'un accord précis entre Vichy et nous facilitera considérablement l'entente que nous désirons entre de Gaulle et Pétain. " Il posa à Groussard quelques questions sur Huntziger et dit à plusieurs reprises : " Huntziger est un gentleman " .

Groussard néanmoins insista sur le fait que même un succès total de sa mission n'entraînerait, en aucun cas, un revirement de la politique de Vichy à l'égard des Alliés ; il ne ferait seulement qu'établir une coopération effective entre les Alliés et certains membres du Gouvernement de Vichy. Groussard estimait bon de ne porter la conclusion de cet accord qu'à la connaissance d'un groupe très restreint de personnalités, telles que le Maréchal Pétain et quelques-uns de ses collaborateurs immédiats : Huntziger, Weygand, l'Amiral Leahy et peut-être Bergeret. " De toute façon, je ne voudrais pas prendre le risque d'informer l'Amiral Darlan de mon voyage en Angleterre, j'aurais trop peur que la Gestapo vienne " le lendemain me chercher... "

Churchill souhaitait vivement que le secret de sa mission soit strictement conservé ; m'ayant entendu mentionner le nom de l'Amiral Leahy, il me déclara que la participation des États-Unis à la guerre était désormais une certitude : " La guerre prendra un tournant décisif le jour où les États-Unis jetteront dans la balance le poids écrasant de leur puissance. Je vous assure que vous n'aurez plus de longs mois à attendre pour que cet événement se réalise ; d'ailleurs, ajouta-t-il, avant l'entrée en guerre des États-Unis, nous pourrions avoir une grande surprise. "

C'était là une allusion à l'attaque imminente d'Hitler contre la Russie. (Groussard était encore à Londres quand elle eut lieu.) Il se leva pour prendre congé ; Churchill l'accompagna jusqu'à la porte et lui exprima de nouveau son désir de voir la France revenir à son ancienne grandeur. Les larmes aux yeux, il lui serra les deux mains et lui souhaita bon voyage. Groussard venait ainsi d'accomplir la première partie de sa mission. Il sortit et disparut dans le " black out " de Londres.

Pendant son séjour à Londres, le Colonel Groussard prit plusieurs contacts importants. Il se rendit au Foreign Office et fut reçu par M Eden. Il lui exposa la nécessité qu'il y avait, d'après lui, à rassembler les Français dans une Résistance unique, sans idée politique. Là aussi, l'accueil fut bon et encourageant. Alors, par voie détournée, il envoya au Général Huntziger un message radio l'informant de la tournure favorable que prenait sa mission. Il rendit également visite à M. Winant, l'Ambassadeur des États-Unis, très impatient, lui aussi, de savoir quand son pays déclarerait la guerre. La conversation fut courtoise et franche; Winant désirait vivement savoir quelles étaient, en France, les possibilités d'action du Général de Gaulle, et quels étaient les sentiments réels de Pétain, Huntziger et Darlan.

Le Colonel Groussard lui fit, sur la situation en France, le même exposé que celui qu'il allait faire à l'officier commandant les services secrets anglais, celui que l'on appelait le " vieux Colonel " : " Une proportion relativement faible de la population française, d'ailleurs divisée, déteste de Gaulle et son activité : ce sont les " collaborateurs ". La grande majorité sympathise de tout coeur avec de Gaulle, et écoute la radio de Londres quand elle peut. Une courageuse minorité enfin combat dans la clandestinité et témoigne ainsi que le seul chef reconnu par eux est l'Homme du 18 Juin. " Entre ces extrêmes, vous avez la masse de ceux qui, faute de termes mieux appropriés, peut prendre le nom de " Pétainistes ". Il ne faut pas se dissimuler qu'actuellement (il n'en sera pas toujours ainsi), ceux-ci, quoique en lente diminution, ont des racines profondes dans le pays. La déroute de nos armées a été pour nous, Français, un choc si violent, le nombre de nos prisonniers de guerre est tellement considérable, la propagande de Vichy par la presse et la radio est d'une telle insistance, enfin, le prestige du Maréchal Pétain est si grand, qu'il aurait difficilement pu en être autrement. Ce sont d'ailleurs pour la plupart des hommes simples. Il est impossible, à leurs yeux, que le vainqueur de Verdun puisse se tromper, ou qu'il puisse jouer le jeu des Allemands. La position de Pétain est autrement plus forte que celle de de Gaulle : Il représente, en premier lieu, le Gouvernement légal. D'autre part, son autorité et sa personnalité lui confèrent une profonde influence tant auprès des vétérans de 1914-18 qu'au sein du peuple entier. "

Groussard conclut son exposé en affirmant qu'il était cependant possible de s'appuyer sur certains membres du Gouvernement de Vichy dans le but de poursuivre la lutte engagée contre l'ennemi. Sur ces entrefaites, Groussard apprit par une communication de Vichy que le Maréchal avait été informé de sa mission et qu'il lui donnait son approbation. Ce qu'il fallait maintenant réaliser, c'était un accord secret entre les membres du Gouvernement de Vichy et les Alliés, d'une part, et entre Vichy et de Gaulle, d'autre part.

Pendant son séjour à Londres, Groussard, resté en contact avec ses réseaux du continent, avait reçu divers renseignements intéressant la Marine. Les Services de Renseignement Britanniques, auxquels il les transmit, lui en furent très reconnaissants.

Il reçut également une invitation à dîner de celui qu'il avait appelé le " vieux Colonel ". Comme bien des services secrets, le Service de Renseignement Anglais avait une organisation double.

" Le vieux Colonel était chargé de tout ce qui était ultra secret. Il avait à prendre les décisions les plus importantes ; il était, assurément, l'homme au " monde le plus redouté " ; c'est lui que les combattants des armées secrètes craignaient, en tout cas, le plus. " Ils dînèrent dans un club de Londres avec l'officier supérieur chargé de mission auprès de Groussard. Le " vieux Colonel " était âgé d'environ 60 ans, il était chauve, de taille moyenne, bâti en force ; ses mouvements étaient mesurés, son visage exprimait le calme. Il parlait parfaitement le français. Ses connaissances sur la France impressionnèrent Groussard : " J'avais l'impression qu'il en savait sur mon pays plus que moi. "

Le " vieux Colonel " dit à Groussard que ses projets lui semblaient réalisables : jamais la conclusion d'un accord entre les éléments sains du Gouvernement de Vichy et les Anglais ne s'était présentée sous un jour aussi favorable. " En réfléchissant bien, je pense que ceux qui pourraient se succéder au Gouvernement ne feront pas mieux. Huntziger s'en ira, Weygand aura de plus en plus les mains liées et quant à Pétain, plus le temps passera, plus il risquera de faiblir, de se décourager, de se laisser abuser par les manoeuvres des Allemands " et de leurs

valets. “

Le regard du “ vieux Colonel ” s’assombrit, il laissa paraître une nuance de regret : “ Quel malheur, dit-il, que vous n’ayez pu venir à Londres aussitôt après “ votre entente avec Huntziger ! je ne dis pas que c’est maintenant trop tard, mais l’atmosphère de Vichy est devenue si lourde, l’attitude de Darlan si équivoque, qu’il nous faudra non seulement être prudent ou utiliser la ruse, mais aussi avoir beaucoup de chance. “

Après quelques instants de silence, le “ vieux Colonel ” reprit : “ Vous avez 50% de chances de réussir, ce n’est pas si mal. “

Le Colonel Groussard éprouvait un grand respect pour les Services Secrets Anglais. Il estimait que les Anglais étaient, sous ce rapport, les maîtres de la deuxième guerre, comme ils l’avaient déjà été lors de la première guerre. Il fit donc grand cas du jugement porté par le “ vieux Colonel ” sur la situation.

Pendant les jours qui précédèrent son départ, Groussard fut très occupé. Il assista à des manoeuvres de Corps d’Armée, exécutées par le Général Montgomery, sous la direction du Général Alexander. Il fut très favorablement impressionné par les progrès réalisés par l’Armée anglaise depuis la période de mars à juin 1940, époque à laquelle il l’avait, pour la dernière fois, vue combattre sur le front. Il assista également d’un poste de contrôle “ quelque part en Angleterre ” à la direction des opérations aériennes, au-dessus d’Abbeville.

Il ne s’agissait plus maintenant que d’organiser une liaison avec le Général de Gaulle. Cette deuxième partie de sa mission était d’autant plus difficile à réaliser que de Gaulle était en Syrie. Churchill et Eden avaient formellement interdit à Groussard toute prise de contact avec le Directeur politique du Général de Gaulle : M. Dejean. Groussard, néanmoins, crut bon de passer outre : il eut un entretien avec Dejean. Ce fut une grande déception, car ce dernier n’avait alors sur la Résistance que des vues étroites et partisans.

Le contact le plus fructueux avec la France Libre fut celui qu’il eut avec son ancien subordonné à Saint-Cyr, le Commandant Passy, alors chef du 2ème Bureau du Général de Gaulle. Groussard joua cartes sur table ; il lui révéla quelle était son activité en France, les cellules qu’il avait organisées, depuis la dissolution de la police auxiliaire qu’il commandait. Il lui parla de ses cinq réseaux de renseignement, de son groupe de représailles. Il proposa de les mettre à la disposition du Général de Gaulle. L’essentiel était d’obtenir des résultats ; pour cela, il fallait de l’argent. Il préférait évidemment que le financement soit effectué par la France Libre. Dans le cas contraire, il l’obtiendrait des Anglais.

Ils conclurent un accord provisoire sur la somme de deux millions de francs, que l’agent gaulliste Fourcaud lui remettrait à son retour en France. Cet argent suffisait pour assurer pendant deux mois, la marche des cinq réseaux de renseignements.

Groussard devait faire au mieux avec les cellules qu’il venait de mettre sur pied, et réexaminer la question avec Passy, à son prochain voyage à Londres. D’un commun accord, ils décidèrent que Groussard s’efforcerait, sous sa propre responsabilité, d’unifier la Résistance intérieure française, et d’en référer au plus tôt à de Gaulle et de se soumettre à ses décisions, en cas de réussite.

La mission Groussard était maintenant accomplie. Il avait obtenu, auprès des Français Libres,

la compréhension qu'il avait recherchée ; il avait établi des relations avec Churchill, Eden et Winant.

L'Intelligence Service aurait désormais avec certains ministres de Vichy des relations officielles tout en demeurant secrètes. Groussard avait les noms et adresses des gens par lesquels il pouvait sans délai communiquer avec l'Angleterre. Le 1er juillet, enfin, il prit de nouveau l'avion pour Lisbonne.

Au Portugal, " Georges Gilbert " redevint " Georges Guérin ", et s'envola pour Madrid, il gagna Pau par le train et se rendit à Toulouse, puis à Marseille, pour y rencontrer Fourcaud et ses chefs de réseaux ; il se dirigea ensuite vers Vichy. Il s'installa aux environs de Ferrières-sur-Sichon, chez Louis Guillaume, directeur d'une agence de détectives privée bien connue. Il fit savoir au Général Huntziger qu'il était de retour et, le lendemain, il était reçu par le Ministre de la Guerre.

Il découvrit que Huntziger craignait par-dessus tout d'être compromis par une indiscretion : " J'ai toujours la confiance du Maréchal, mais j'ai, en la personne de Darlan, un ennemi acharné. Je suis continuellement surveillé, et je ne sais ce qui se passerait si l'Amiral avait des preuves lui permettant de m'attaquer ouvertement. Dans les circonstances présentes, je ne pourrais me défendre avec succès. " . Il fut satisfait du résultat des entretiens avec Churchill, mais manifesta une certaine appréhension lorsqu'il eut connaissance des contacts pris par Groussard avec Dejean et Passy.

Pourtant, en tant que Français, Groussard ne pouvait pas agir autrement. Huntziger devait aller voir le Maréchal et obtenir son approbation pour une nouvelle mission à Londres.

Le lendemain, Groussard reçut un message d'Huntziger lui demandant un rapport écrit. La note était rassurante : " J'ai vu le Maréchal, hier soir, tout va bien. " Le rapport du Colonel Groussard ne tarda pas à être remis au Maréchal. Groussard reprit ses relations avec les Colonels Baril et Ronin, il revit le Docteur Ménétrel et plusieurs autres personnalités favorables.

Pendant ce temps on établissait le programme de sa mission. Ménétrel lui procura un nouveau passeport revêtu du visa espagnol . Le Docteur dit à Groussard que le Maréchal était satisfait de la perspective de négociations avec les Alliés, mais qu'il lui interdisait tout rapport avec les Français Libres. Ménétrel crut bon d'ajouter que l'Amiral Darlan et Pucheu, son ministre de l'Intérieur, représentaient un véritable danger ; il promit, au cas où quelque chose irait mal, de l'en aviser à Ferrières et s'engagea, en cas de nécessité, à le conduire personnellement en voiture de l'autre côté de la frontière espagnole.

A sa sortie de l'Hôtel du Parc, Groussard s'aperçut qu'il était suivi ; cela ne l'inquiéta pas outre mesure, Louis Guillaume lui ayant en effet prêté une voiture rapide.

Il consacra les jours suivants à préparer sa mission, à s'entretenir avec Huntziger, à évaluer la puissance de ses adversaires : Darlan et Pucheu à Vichy, Laval, Brinon, Luchaire, Deloncle, Doriot, Bucart, Chateaubriant à Paris." Ne nous faisons aucune illusion, dit Huntziger, tôt ou tard, et sans doute hélas, plut tôt que tard, les Allemands apprendront que nous sommes en

train de négocier. Dans la conjoncture actuelle, il est de la première importance d'être en mesure de travailler le plus longtemps possible. " Il serra la main de Groussard. Ils ne devaient plus se revoir. La nuit suivante, Groussard était chez Guillaume à Ferrières en train de déchiffrer des messages de Londres quand la police fit irruption dans la pièce où il se trouvait, et le mit en état d'arrestation. Darlan et Pucheu avaient eu vent de l'affaire et avaient agi trop rapidement pour que Ménétreel pût intervenir. Groussard fut conduit à Vichy sous escorte. Huntziger fit son possible, mais ne put obtenir de Darlan qu'il lâche sa proie. Le Maréchal ne leva pas le petit doigt pour venir à son secours. Le Colonel Groussard eut encore de nombreuses aventures tout au long de la guerre secrète contre les puissances de l'Axe.

Les Services de Renseignements Britanniques ont eu de multiples raisons d'être reconnaissants à Groussard pour les rapports de ses milliers d'agents, transmis de Suisse où il avait installé son Poste de Commandement. Le Colonel Groussard ne porte aujourd'hui aucune condamnation contre Pétain, pour ne pas l'avoir couvert lors de son arrestation : " C'était le jeu , dit-il à l'auteur de ce livre ;" les agents secrets doivent toujours s'attendre à être désavoués. " Il n'éprouve pas plus de rancune à l'égard de Laval, qui le fit également arrêter (Groussard fut arrêté deux fois) ; il est en effet persuadé que Laval avait agi de bonne foi, et qu'il considérait la victoire allemande comme certaine, grâce à l'emploi de nouvelles armes secrètes. A l'occasion, il marque même son estime à l'égard des officiers allemands de l'Armée active.

L'histoire du Colonel Groussard symbolise d'une manière parfaite le courageux esprit d'initiative, la farouche résolution de résistance qui régnaient alors dans l'esprit des officiers de l'Armée française. Elle brosse un tableau saisissant de la vie et du monde de Vichy sous l'occupation. C'est en plus l'histoire d'un vrai gentilhomme de France...

Mise au point : des BMA a M Roger Wybot : Affaires Colonel Groussard, Fourcaud

Category: Affaire Amiral Darlan, Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Renseignement, Services allemands

29 octobre 2021

Monsieur Roger WYBOT. Directeur de la Surveillance du Territoire, a bien voulu, à la suite de la "Mise au point" parue dans notre dernier Bulletin Spécial, nous écrire la lettre que nous publions ci-après in extenso.

Nous l'en remercions et nous lui savons tout particulièrement gré de s'associer à l'hommage que nous avons rendu à l'oeuvre anti-allemande des Bureaux M.A, mais nous devons sur quelques points apporter à nos Adhérents certaines précisions complémentaires.

Par courtoisie et camaraderie, nous avons tenu à les communiquer à M. WYBOT et, à l'occasion de la correspondance qu'il a engagée avec lui, le Président Paul PAILLOLE a résumé ainsi les

raisons majeures de notre « réaction » :

..... Tout comme vous, je n'éprouve que de l'estime pour ceux qui ont voulu faire leur devoir de 1940 à 1944 - de quelque manière que ce soit. Dans les circonstances actuelles, il serait criminel de les opposer.

C'est, du reste, la raison essentielle pour laquelle je crois nécessaire de publier dans notre BULLETIN (dont la diffusion est limitée) nos diverses "mises au point". Nos camarades verront ainsi qu'au-delà des ragots d'une certaine Presse, et des mauvaises légendes volontairement entretenues par des esprits sectaires et malveillants, il y a une Vérité qui rapproche les vrais Résistants et doit sceller aujourd'hui leur Union.

..... Si le ton général de notre rédaction vous donne l'impression d'être un peu amer, il faut sans doute en chercher la cause dans notre déception de constater, quinze ans après, l'altération systématique des faits et la mauvaise foi qui préside trop souvent à l'information d'une opinion ignorante et docile.

M. Roger WYBOT nous écrit :

PARIS. Le 4 Mai 1956.

Mon cher X. . . .

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, l'article publié sous le titre "Mise au point" du numéro spécial 1956 du bulletin de l'AMICALE et, bien que très bousculé en ce moment, je m'empresse de vous répondre aussitôt pour faire, à mon tour, quelques mises au point qui, d'ailleurs, je le pense, ne gêneront personne :

Douze ans de Directeur de la Surveillance du territoire m'ont appris à ne jamais redresser les erreurs de la presse, mais simplement à la poursuivre en diffamation quand elle dépasse les bornes - bien entendu, je n'assimile pas le Bulletin de notre AMICALE à un quelconque journal, et c'est pourquoi je lui réponds.

1°) - Tout d'abord, je suis entièrement d'accord sur le fond de votre article, et notamment sur le rôle anti-allemand, extrêmement efficace, joué par les Bureaux M.A. Je ne veux donc rectifier que quelques points de détail.

2°)- M. LEONARD, chef de la B.S.T. de Marseille en 1941, était heureusement en congé lors de mon arrestation faisant suite à celle du Colonel FOURCAUD. Il n'a jamais occupé de poste à la Surveillance du Territoire sous ma direction.

3°) - Je ne connais pas personnellement le Colonel de BONNEVAL, mais je suis certain de son grand patriotisme et je puis témoigner que, lorsqu'il m'a reçu à Londres, en 1941, le Général de GAULLE, s'il ne m'a pas cité le nom du Colonel de BONNEVAL, m'a au moins cité le nom d'un autre Officier, chef d'un Bureau M.A., pour lequel il aurait beaucoup d'estime.

4°) - J'ignorais, jusqu'à ce jour, la démarche qu'avait faite auprès du Colonel d'ALES, le

Colonel GROUSSARD. Voici, en ce qui me concerne, quelle est l'histoire: après la dissolution des Bureaux M.A. ,j'ai cherché, par mes propres moyens, à rejoindre l'Angleterre en compagnie de quatre autres camarades, et c'est presque par hasard que j'ai retrouvé le Colonel GROUSSARD, qui se préparait également à aller à Londres et qui m'a présenté à FOURCAUD.

A la demande du Colonel GROUSSARD, et surtout de FOURCAUD, nous avons consenti à abandonner momentanément notre projet de rejoindre Londres pour rester en France, tout en nous considérant comme militairement engagés dans les Forces Françaises Libres et devant exécuter les missions qui nous étaient confiées.

Pour ma part, on me conseilla de solliciter la fin de mon congé d'armistice et je fus affecté dans un groupe de D.C.A. de la région de MARSEILLE.

Je croyais savoir que j'avais été affecté, très peu de temps après, au Bureau M.A. à la demande du Colonel GRANIER, alors Chef d'Etat-Major de la 15ème Région Militaire, après la démarche qu'avait faite auprès de lui le Colonel GROUSSARD; mais j'ignorais que des contacts avaient eu lieu à l'échelon du Colonel d'ALES.

Je dois dire qu'à cette époque j'ai rencontré, au Bureau M.A., des Officiers animés du patriotisme le plus ardent, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils étaient pour de GAULLE.

Cependant, deux officiers du Bureau M.A., le Capitaine BAGGIO, dont le beau-frère était Colonel aux Forces Françaises Libres, a su que j'avais des contacts avec Londres et le Capitaine ROLAND qui, lui-même, a déjeuné en ma compagnie et en la compagnie de FOURCAUD qu'il n'a d'ailleurs connu, avant mon arrestation, que sous le nom de LUCAS.

Je ne savais pas, jusqu'à ce jour que d'autres Officiers du Bureau M.A., sauf peut-être GEORGES-HENRY qui n'était pas directement rattaché au Bureau M.A. mais au Service de PAILLOLE, avaient connaissance, en 1941, des contacts directs que j'avais avec LONDRES.

Je dois d'ailleurs signaler, à propos du service PAILLOLE sur lequel je reviendrai tout à l'heure, que, bien que j'aie fort peu connu son activité, car c'était vraiment un service secret, le peu que j'en ai connu m'a rempli d'admiration et a peut-être été l'origine de ma vocation actuelle. En tout cas, l'admiration que je lui portais et que je ne cherchais pas à cacher, m'a valu de sérieux désagréments à mon arrivée à LONDRES.

5°) - Si je fus bien interpellé le 28 août 1941, en même temps que FOURCAUD, à la Gare Saint-Charles à Marseille, je ne fus heureusement arrêté que le lendemain, ce qui m'a tout de même donné un peu plus d'une nuit pour prendre quelques précautions.

Si je n'ignore pas qu'effectivement les Services de la Surveillance du territoire de l'époque obtinrent beaucoup trop de renseignements dans l'interrogatoire d'un résistant, j'ignore encore, malgré les enquêtes que j'ai menées sur ce point, tant à Londres qu'à Paris, comment les Services de la Surveillance du Territoire étaient en possession, lorsqu'ils ont interrogé FOURCAUD et moi-même, d'une partie du courrier qui aurait du partir à la lune précédente, au cours d'une opération aérienne mais qui, finalement, avait été acheminé par les Pyrénées.

Je vous serais très reconnaissant, mon cher X .. qui savez tant de choses que j'ignore, de bien

vouloir me le confier simplement à titre historique, un jour, au cours d'une conversation privée.

Dès qu'il a connu la prochaine arrestation du Lieutenant WARIN, le colonel d'ALES s'est d'abord proposé de venir lui-même à MARSEILLE, puis demanda effectivement à PAILLOLE de suivre la question.

Je ne doute pas un seul instant que PAILLOLE avait, non seulement la mission, mais encore l'intention de limiter les dégâts et qu'il s'y est vraisemblablement pris de la manière la plus habile; mais je dois dire que, sur le moment, son attitude m'a beaucoup déconcerté, comme elle a d'ailleurs déconcerté le Capitaine ROLAND.

C'est le commissaire P... qui m'interrogea alors. Il commença par me dire que je pouvais bien lui déclarer tout ce que je voulais, car il ne connaissait rien à l'affaire; et si les questions du commissaire divisionnaire LINAS, venu spécialement de VICHY, ne m'embarrassèrent jamais tant elles montraient une ignorance fondamentale du sujet, je dois dire que j'ai passé l'un des plus mauvais moments de mon existence lorsque PAILLOLE est venu me poser lui-même des questions d'une telle pertinence que j'ai été vraiment fort embarrassé.

7°) - Je croyais savoir que j'avais été libéré à la suite d'une intervention très énergique du Capitaine JONGLEZ de LIGNE auprès du Général commandant la Région - j'ajoute que, dans une conversation qu'il eut avec moi, après cette libération, le Capitaine JONGLEZ de LIGNE, sans cependant manifester son accord avec ses entreprises, me fit comprendre la connaissance que la Surveillance du Territoire avait du réseau et quelques-unes des charges qui pouvaient être retenues contre moi.

Quelques jours après, PAILLOLE me confirmait effectivement au grand ébahissement du Capitaine ROLAND, que la proposition qu'il m'avait faite, peut-être un mois auparavant, d'aller occuper un poste T.R. à Paris tenait toujours, car, en zone occupée, les intérêts des Bureaux M.A. et des Services pour lesquels je travaillais se confondaient.

J'ajoute que je n'ai dû à ma bonne étoile et à la suspicion qui pesa sur moi à Londres après que j'aie déclaré mon admiration pour les services de PAILLOLE et qu'on m'empêcha, en conséquence, de retourner en France, de ne pas tomber dans la gueule du loup, car j'ai appris depuis, hélas ! que les Allemands avaient un bon agent dans ce poste que j'aurais du rejoindre.

Je précise également qu'à cette époque, je fus reçu à VICHY par le Colonel d'ALES qui me fit très amicalement remarquer que, s'il admettait parfaitement des contacts très poussés avec les Anglais et avec les Américains, il n'était pas tout à fait d'accord sur des contacts avec les Gaullistes et qu'il avait bien l'impression que, sur ce point, j'avais dépassé les bornes.

Il ne me demanda d'ailleurs pas d'explication et confirma la proposition qui m'était faite d'occuper un poste T.R. à Paris. Je différerais ma réponse à un mois, sous le prétexte d'aller voir préalablement moi-même la situation à Paris; mais, en réalité, pour aller chercher des instructions à LONDRES.

J'avais d'ailleurs, au même moment, essayé de solliciter l'appui et les conseils du Colonel RONIN, dont je savais qu'il était en liaison avec le Colonel GROUSSARD, avant l'arrestation de ce dernier. Le Colonel RONIN, qui était, à cette époque, très surveillé lui-même, m'a sans

doute pris pour un provocateur et m'a proprement flanqué à la porte.

J'ai revu effectivement PAILLOLE en Août 1943 (je crois que c'est Août et non Avril) à Alger. J'avais toujours la même admiration pour lui (que j'ai toujours d'ailleurs). Nous avons eu à l'époque une conversation aussi amicale que le permettait la différence de grade qui existait entre nous. Mais je ne me souviens pas d'avoir songé à m'excuser d'être parti à LONDRES sans lui en avoir, au préalable, rendu compte. Je me rappelle simplement qu'il a été question, à ce moment-là, d'une espèce de rapprochement entre le B.C.R.A. et les Services de PAILLOLE dans lequel je devais jouer un rôle relativement important, puisque j'avais appartenu aux deux Maisons, rôle que j'aurais rempli de grand coeur car il me semblait nécessaire de réconcilier, au plus tôt, des Services qui poursuivaient le même objectif avec la même efficacité.

J'ajoute que l'arrestation de FOURCAUD, lors d'un contact qu'il avait avec moi, et l'admiration naïve et réelle que je manifestais pour le travail des Bureaux M.A. et le Service T.R. en particulier, m'ont valu les pires ennuis, d'abord avec les Anglais lors de mon passage en Espagne. Puis, toujours avec eux, lors de mon arrivée à Londres - enfin. avec les Services du S.R. gaulliste. qui n'étaient pas encore à l'époque le B.C.R.A.. Une première fois lors de mon arrivée à Londres et une deuxième fois, un an plus tard, quand FOURCAUD y revint. Je ne pense pas, mon cher X ... que ces précisions soient de nature à gêner qui que ce soit. En tous cas, elles sont pour moi strictement conformes à ce que je crois être la vérité, et je serais très heureux, si je me suis trompé sur quelques points, que vous me le déclariez, à votre choix, en public ou en privé.

Ignorant votre identité. je ne puis malheureusement mettre la traditionnelle formule de politesse qui risquerait de ne pas s'adapter à la sympathie que j'ai peut-être pour vous ou à la considération que je vous dois peut-être. Signé: Roger WIBOT.

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure !!

Il est aussi injuste de mettre en cause - ou de rendre responsable le SSM/TR tout entier (ou les B.M.A.) en s'appuyant sur des fautes ou des erreurs individuelles, que d'accabler le réseau de police AJAX (par exemple) pour des fautes ou des erreurs individuelles commises par des fonctionnaires de la Sûreté Nationale.

SSM-TR. précise :

Paragraphe 4.

Les affectations dans les Bureaux des Menées Antinationales (M.A.) échappaient aux Généraux Commandant les Divisions Territoriales de l'Armée de l'Armistice. Elles étaient toutes prononcées par le Chef du Service M.A. (Colonel d'ALES).

M. WYBOT a cité le nom du Colonel GRANIER Chef d'E.M. de la 15ème Division Militaire à Marseille. Il nous est agréable de saisir cette occasion pour souligner une fois de plus l'efficacité de l'action dynamique de ce grand Français et de le remercier ici de l'aide inlassable qu'il apporta aux Bureaux M.A. et au Service TR dans leur lutte contre l'ennemi.

Ce n'est rien enlever à ses mérites que de ne point lui attribuer l'affectation aux B.M.A. de Marseille du lieutenant WARIN.

Paragraphe 5.

Il nous paraît nécessaire, avant de poursuivre le commentaire de la réponse de M. WYBOT, de faire quelques observations indispensables à la bonne compréhension de la situation des B.M.A. en France de 1940 à 1942 et de l'atmosphère particulier dans lequel évoluait l'affaire évoquée :

a)- si l'état de siège avait été maintenu après l'Armistice en France dite "libre", l'autorité civile - en l'occurrence le Ministre de l'Intérieur, avait néanmoins recouvré la plénitude de ses attributions et la totalité des pouvoirs de police - C'est du reste cette action qui fut à la base du procès et de la condamnation à mort de Pu... à Alger.

La Surveillance du Territoire, dont la mission répressive en matière de Sûreté Intérieure et extérieure de l'État échappait à la responsabilité des B.M.A., avait été placée au début de 1941 par DARLAN (successeur de LAVAL) sous les ordres d'un marin, le Commandant ROLLIN. Cette nomination devait accentuer "le caractère impartial" (sic) de cette mission répressive et permettre à la police du C.E. d'échapper totalement à "l'empire du 2ème Bureau fâcheusement confiné dans une attitude anti-allemande et favorable aux alliés" (resic).

En conséquence, toutes les affaires dites "d'Initiative" de la Surveillance du Territoire, susceptibles de suites judiciaires étaient directement passées pour attribution à la Justice répressive. Il fallait une action persévérante, et parfois véhémement, des chefs des B.M.A. pour faire admettre que la Surveillance du Territoire (dont la plupart des fonctionnaires étaient de magnifiques patriotes) devait informer les B.M.A. de tout ce qui était susceptible de suites judiciaires en matière de C.E. Dans certains cas, satisfaction ne fut donnée aux B.M.A. qu'avec réticence, et la plupart des enquêtes faites à l'encontre de services alliés ou gaullistes ne furent connues des B.M.A. qu'après le dépôt des procédures entre les mains souveraines des juges d'instruction.

b)- L'affaire GROUSSARD-FOURCAUD, dans laquelle fut impliqué le Lieutenant WARIN - alias WYBOT - représente le type de ces affaires "d'initiative" réalisées par la Surveillance du Territoire sous l'impulsion du Commandant R... Elle se complique du fait que les autorités policières crurent avoir, grâce à elle, la possibilité de pénétrer les secrets des Services Spéciaux Militaires (B.M.A. - S.R. - T.R.) et en apportant la preuve de leur collusion avec "Londres" d'obtenir leur dissolution, et l'arrestation de leurs chefs.

L'arrestation du Colonel GROUSSARD, ami des chefs des Services Spéciaux Militaires, la découverte à cette occasion de plusieurs documents compromettant pour des Officiers ou agents de ces Services, les arrestations antérieures de certains de leurs agents, étaient les éléments de base de cette suspicion.

L'arrestation de FOURCAUD en compagnie d'un Officier des B.M.A. (WARIN) ne pouvait qu'étayer et renforcer cette suspicion.

c)- En fait l'affaire GROUSSARD-FOURCAUD-WARIN, etc.. provoqua beaucoup d'agitations pour des résultats que le Service M.A. n'a pas toujours bien compris.

- Les Services Spéciaux Militaires se tirèrent de ce mauvais pas.. pour un temps.. (ils furent dissous et leurs chefs limogés moins d'un an après).

- WARIN fut libéré avant même d'avoir été déféré à la justice.

- ROLLIN, le chef d'orchestre incontesté de la "répression" filait.. en Angleterre en 1943, où malgré l'opposition du SSM/TR, il vécut très confortablement et en liberté jusqu'à la fin de la guerre. Il avait été enlevé par pick-up.. "en raison des services rendus à la Résistance" ..

Mais revenons plus précisément à la lettre de M. WYBOT :

Nous confirmons donc que FOURCAUD fut arrêté à Marseille à la seule initiative de la Surveillance du Territoire, à l'insu des Bureaux M.A. et du Service TR qu'il s'agissait de confondre à cette occasion.

M. WYBOT nous demande de lui exposer, en privé, les conditions dans lesquelles les Services de Surveillance du Territoire furent mis en possession d'une partie d'un courrier destiné à Londres et que la découverte de l'affaire GROUSSARD avait empêché d'être enlevé par avion ("pick-up"). Nous préférons exposer publiquement ce que nous savons.

Le courrier en question était recherché par le Commandant ROLLIN avec au moins autant d'obstination que FOURCAUD lui-même. Il pensait sans doute y trouver, entre autres choses intéressantes, les preuves des contacts avec "Londres" de certains Officiers du S.R. ou du T.R. Par un de ces hasards miraculeux - qui sont la Providence des bons policiers - ce courrier fut imprudemment confié pour franchir la frontière espagnole à un indicateur de la Surveillance du Territoire, trafiquant notoire, agent triple ou quadruple, dont nous révélerons le nom si M. WYBOT le juge utile. Le Commandant R. en fut avisé. Le Service M.A. aussi.. Il ne restait plus à celui-ci qu'à "court-circuiter" le dit - courrier qui s'apprêtait à rejoindre Vichy, à "l'épurer", et à remettre ostensiblement à R. ce qui en restait. Ainsi fut fait.

Paragraphe 6. et 7.).

Nous avons demandé à notre Président de dire lui-même ce qu'il pense des considérations développées par M. WYBOT dans ces paragraphes. Nous laissons la parole à l'ancien Chef du SSM/TR.

..... Je crois me souvenir que j'étais furieux de l'imprudence commise par le Lieutenant WARIN, qui, sachant notre position difficile et les conséquences graves de l'affaire GROUSSARD, n'avait cependant pas cru nécessaire de nous demander conseil et de prendre des précautions supplémentaires en rencontrant FOURCAUD. Il est possible aussi que, décidé à le faire mettre hors de cause, je n'ai tout de même pas voulu lui donner l'impression que nous étions exagérément naïfs. Peut être est-ce pour cela que j'ai fait passer à WARIN ce qu'il appelle "un mauvais moment" ? Il m'en excusera en mesurant les risques que courraient nos Services et l'effort qu'il nous fallait maintenir pour les préserver.

Par contre, si le Commissaire LINAS ne l'a jamais "embarrassé" au cours de ses brefs interrogatoires, c'est qu'il avait été convenu formellement entre nous qu'il ne lui poserait aucune question sur le fond d'une affaire qu'il connaissait mieux que WARIN et moi. Le Bulletin Spécial 1956 a parfaitement donné les raisons de cette attitude correcte de M. LINAS.

J'avais grande estime pour l'intelligence, le patriotisme et le cran de WARIN. J'insistai donc auprès de lui pour qu'il travaille dans le Service T.R. à Paris. Je suis étonné que M.WYBOT fasse maintenant allusion à un danger qui pouvait le menacer en la personne d'un agent ennemi introduit dans le Poste qu'il devait rejoindre.

Certes, et je ne le lui avais pas caché à l'époque, il s'agissait de remplacer un Officier T.R. qui fut arrêté par l'ennemi en novembre 1941, et dont nous avons eu par la suite quelques raisons de nous méfier. Mais les précautions à prendre étaient sans doute élémentaires, et le camarade qui, faute de l'acceptation de WARIN-WYBOT, se rendit à Paris à sa place, se porte, aujourd'hui, fort bien.

Ce que M. WYBOT appelle "la méfiance" du Général RONIN à son égard, a probablement pour origine les raisons qu'en donne M. WYBOT lui-même dans sa lettre du 4 Mai.

Le Général avait tort. Son attitude pourtant s'expliquait par des considérations qu'il développa souvent devant moi, en s'appuyant parfois sur les surprenants rebondissements et les curieuses conclusions de l'affaire à laquelle WARIN avait été mêlé.

Un fait est certain: RONIN, l'un des premiers Résistants de France, Soldat sans peur et sans reproche, aurait été la première victime de la répression policière et du Commandant R., sans la discipline de travail qu'il s'imposait, sans cet ascendant qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, sans cette hautaine désinvolture avec laquelle il franchissait tous les obstacles.

Je suis navré de la série d'ennuis qu'a pu valoir à M. WARIN-WYBOT son admiration pour nos Services, admiration qu'il extériorisait auprès des Anglais avec peut-être trop de générosité. Je suis persuadé que s'il s'était ouvert à moi de son intention de rejoindre Londres, il y eut reçu auprès de nos Alliés l'accueil chaleureux que j'y ai reçu moi-même, et qu'y ont reçu d'autres camarades de notre "Maison".

Quoiqu'il en soit, et ce sera ma conclusion, je retiens de la lettre de M. WYBOT le passage où il montre "de quel coeur il eut servi le rapprochement entre deux Maisons (B.C.R.A. et SSM/TR) qui poursuivaient le même objectif avec la même efficacité".

Aujourd'hui, plus que jamais, les "cloisons" doivent être abattues. La Vérité historique ne peut que servir l'estime réciproque et l'Union des français de bonne foi.

Malheur à ceux qui ne comprennent pas encore que les querelles de clochers sont dépassées, et que l'orgueil personnel doit s'effacer devant l'intérêt général.

La lettre de M. WYBOT ne gênait effectivement personne au SSM/TR. Par ailleurs, le Directeur de la Surveillance du Territoire nous a donné son accord, le 24 Mai, sur le texte qu'on vient de lire.

En ce qui nous concerne, nous considérons l'incident comme définitivement clos.

Maintenant, il faut le dire !

Les premiers contacts établis par le TR. avec LONDRES et la " FRANCE LIBRE " .

Les diverses "mises au point" publiées dans notre premier NUMERO SPECIAL de 1956 et le présent BULLETIN, ont eu pour origine un article paru dans "France-Dimanche" donnant sur les B.M.A. des informations inexactes.

Nous savons que les précisions ainsi accumulées sur nos activités ont été et seront passionnément commentées.

Nous savons aussi que certains "détracteurs" de nos Services persistent à semer le doute sur l'efficacité, voire l'utilité de certains de nos réseaux.

Nous sommes résolus à lever "progressivement" et "pudiquement" quelques parties du voile afin de révéler, avec le tact et la discrétion indispensables, ce que nous devons tous savoir, et ce que les "détracteurs", professionnels du mensonge et spécialistes de la "cravate", continueront sans doute (même devant l'évidence) à ignorer.

Ce qui va suivre doit renseigner nos lecteurs sur les conditions dans lesquelles nos services de C.E. et T.R. en particulier ont démarré en Z.O. (Région parisienne), et comment ces services ont établi des contacts directs avec la "France Libre" et Londres.

Le récit est extrait du compte-rendu d'un collaborateur de TR 112 dont nous ne pouvons révéler l'identité et que nous désignerons par l'indicatif 112 bis.

Il sera suivi d'autres récits, tout aussi historiques..

Ceci n'est donc qu'un point de départ choisi en raison de certaines circonstances particulières, de temps, de lieu et de personnes.

" A partir de Juillet-Août 1940, plusieurs postes T.R. travaillent à PARIS avec des missions précises mais indépendantes les unes des autres. Les uns dépendent directement de la Direction T.R. Un autre dépend de T.R.113, enfin un autre dépend de T.R. 112 : il s'agit de 112 bis qui nous donne ci-après quelques indications sur les débuts de son travail..

Les premiers pas du 112 bis, à PARIS

Aussitôt après l'armistice, la plupart des H.C. parisiens, en majorité amis personnels des membres du SERVICE, comprennent notre position et nous aident de tout leur coeur. Ils forment le noyau de notre implantation en Z.O.

Vers la fin de l'année 1940. Il devient cependant difficile d'en accroître le nombre. En effet, des groupes de résistance se forment spontanément et les chefs recherchent une liaison directe avec Londres. La plupart ne peuvent l'obtenir. Ils veulent avant tout (nous ne parlons pas, bien entendu, des coteries politiques qui se rallièrent par la suite à la Résistance) des armes et des instructions.

Leur impatience conduira l'E.M.A. et le SSM/TR à la formation des G.A.D. (Groupes Auto Défense) sous la direction du Commandant LAMBERT en Mars 1941.

Cependant, sauf dans la Région du Nord où 112 bis n'a qu'une implantation sommaire, la

plupart de ces groupes nous font confiance et acceptent de ne recevoir leurs instructions que de nous. Nous faisons valoir pour cela :

- notre ligne d'action commune; travailler contre l'ennemi pour obtenir sa défaite militaire.
- empêcher la désagrégation morale du pays.

Nous demandons essentiellement à ces groupes amis :

- de collecter des renseignements S.R. et C.E. et d'accepter nos plans de recherches à ce sujet.
- de placer des agents dans les divers services spéciaux ennemis et groupes de collaboration et de nous rendre compte des contacts ainsi établis.
- de nous fournir à l'occasion des "boîtes aux lettres", des "couvertures" et d'effectuer certaines liaisons.

En échange, nous garantissons que tous les renseignements intéressants, servant l'effort de guerre, parviendront à Londres (Ils auront d'ailleurs la réponse à leurs messages). Nous commençons à fournir des armes individuelles.

A chaque instant, au début de 1941, nous tombons sur des groupes "gaullistes" "suspenseux" à notre égard. Certains nous laisseront "tomber" quand ils auront la liaison directe avec Londres: c'est le cas du groupe de Granville (donné par G., dirigé par le professeur d'anglais au collège de Granville).

D'autres accepteront le "modus vivendi" de la liaison avec Londres par notre intermédiaire : Organisations RIPOCHE-PASCAL "Maintenir", "Petit Train d'Anjou", etc.....

Enfin, nous aurons des sortes de "contrats spéciaux" avec des agents F.F.L. venus d'Angleterre. Ainsi deux émissaires bien connus de la France Libre, REMY et St-JACQUES, ont fait leurs premiers pas grâce à nous et nous ont parfois apporté les moyens complémentaires, matériels et financiers, qui pouvaient nous faire défaut.

LE CAS REMY (Alias GILBERT RENAUD)

Le cas REMY, alias Gilbert RENAUD, est un exemple frappant de ce genre d'activité.

En Septembre 1940, un groupe se constitue à Saumur autour de l'infatigable M. MADELIN (Pétroles Desmarais) que nous avait amené Me HOUDAILLE, son beau-frère, avocat à Paris.

MADÉLIN avait vainement cherché une liaison avec le Général de GAULLE. Il accepte de travailler pour nous avec enthousiasme.

Aidé par la Croix-Rouge de Saumur, il met sur pied une filière pour faire passer en zone libre les prisonniers de Saumur. Il recrute ensuite des agents S.R. qui identifient les éléments ennemis stationnés dans la région.

Grâce au dévoué EPRINCHARD, Commissaire de Police à Saumur, un petit réseau C.E. est créé de toutes pièces. M. ANCELIN, Procureur de la République, en est la cheville ouvrière.

D'autre part, un "ancien" du service. M. MILLIAT, Sous-Préfet. nous donne tout son appui: il recevra le premier poste radio envoyé par l'antenne C.E. de Limoges dans les premiers jours de 1941.

Lorsque Gilbert RENAUD, envoyé de Londres, annonce à son parent (le photographe DECKER) son arrivée à Saumur, nous sommes aussitôt prévenus (DECKER fait partie du groupe MADELIN) et on nous demande des instructions. Nous en demandons au chef du T.R.

Sur ordre du Colonel PAILLOLE, contact doit être pris avec REMY, de manière à lui faciliter sa mission au mieux.

MADÉLIN conduit donc REMY à Paris pour le présenter à Marcel THOMAS, secrétaire du chef du poste T.R. 112 bis. C'est le début d'une excellente collaboration qui ne finira qu'avec l'arrestation de certains éléments du 112 bis. En échange des services rendus, Gilbert RENAUD remet des fonds et des moyens matériels (radio) importants qui facilitent considérablement la tâche de T.R. Les courriers du "Petit Train d'Anjou" et de "Maintenir" passeront souvent par cette voie. REMY relate dans ses Mémoires certains épisodes de sa collaboration avec THOMAS-VAUTRIN (Il ignorait qu'il appartenait au C.E. français) en particulier celui où, ayant oublié un jour de rendre à temps à THOMAS des plans fournis par un agent de pénétration, ce dernier fut obligé de brûler la bicoque qui lui servait de bureau.

LE CAS DUCLOS (Alias SAINT-JACQUES)

Parachuté par Londres en zone libre aux environs de Périgueux, Maurice DUCLOS, dit St-JACQUES, se brise une jambe à l'atterrissage. Il est soigné à l'hôpital, se lie d'amitié avec nos Services { RIGAUD, de BONNEVAL, etc.....) et accepte de travailler avec eux.

Nous "organiserons" son évasion .. qu'il racontera à LONDRES, cet TR 112 bis échangera avec lui chaque semaine son courrier.

En son absence, son cousin VISSEAU le remplace.

P.C. = Bureaux place Vendôme (agents de change DUCLOS & Cie). Les échanges auront lieu jusqu'à la fin de l'année 1941.

LE CAS DE L' ORGANISATION RIPOCHE (PARIS)

Fin 1940, RIPOCHE Maurice (Fours électriques RIPOCHE, rue de la Santé), PASCAL et X.. (S.N.C.F.) créent une organisation (Libération) divisée en cellules correspondant aux divers quartiers de PARIS et de banlieue. Ils n'ont encore pas réussi à prendre liaison avec LONDRES lorsque nous nous mettons en rapport avec eux.

Après des débuts réticents, RIPOCHE et PASCAL recevant de LONDRES les réponses à leurs messages, ont la preuve de l'efficacité de nos liaisons. Les premières livraisons d'armes effacent les derniers soupçons et le courrier hebdomadaire devient de plus en plus abondant. Bientôt, il faudra, pour ce courrier, engager une secrétaire et placer dans l'organisation un agent de liaison permanent: M. DUFOUR de LETTRE.

Beaucoup d'agents opèrent en province (St-Nazaire - Châlons). Le courrier est concentré soit

au siège de l'Électricité de France, soit chez M. RIPOCHE (dans les bûches de la cheminée, truquées à cet effet). Après le tri opéré chez DUFOUR de LETTRE, ils sont tapés en double exemplaires: un pour TR 112, un pour le courrier de LONDRES.

Quelques agents de C.E. intéressants sont pris complètement en compte par TR 112. D'autres servent de "boîte aux lettres", ainsi Maurice NORD, propriétaire d'un café-hôtel, 43 avenue d'Orléans, chez qui nous ferons "loger" des suspects pour les fouiller tout à loisir.

Extrait du Bulletin : La Corse se souvient

Category: Affaire Amiral Darlan, Archives du site, Général Louis Rivet
29 octobre 2021

Le 13 décembre 1987 les municipalités de CARGESE, MARIIGNANA et PIANA ont commémoré le 45e anniversaire du premier débarquement clandestin en Corse d'une équipe des Services Spéciaux de la Défense Nationale. Une double cérémonie fut organisée à cette occasion - à la stèle de CHIUNI, érigée sur la route de CARGESE à PIANA où naguère l'A.A.S.S.D.N. en Congrès à Ajaccio avait déposé une gerbe; - à REVINDA où fut inaugurée une plaque commémorative portant les noms des héroïques camarades de la mission PEARL-HARBOUR.

L'A.A.S.S.D.N. était représentée par Toussaint GRIFFI, hélas seul représentant de la mission, et par Lucien LABADIE, secrétaire général de notre délégation de la Corse du Sud.

Les autorités civiles et militaires étaient notamment représentées par : M. Pierre MORIN, Préfet de Police, le Colonel RAILLON représentant le Général commandant la 55° Division Militaire, le Capitaine du Vaisseau HEMARD commandant la Base Aéronavale d'ASPRETO et la Marine de la Corse, M. NICOLI, Directeur interdépartemental des A.C. et V.G. et, bien sûr, les maires des communes intéressées. Après la messe célébrée à REVINDA des allocutions furent prononcées. Nous donnons ci-après de courts extraits de l'émouvante allocution prononcée par notre camarade Toussaint GRIFFI.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION PRONONCEE PAR TOUSSAINT GRIFFI A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE A REVINDA, LE 13 DECEMBRE 1987.

par Toussaint GRIFFI

« ...Ce fait d'armes concernant l'arrivée en Corse de la première mission française venue d'Alger à bord du sous-marin « CASABIANCA » et débarquée clandestinement dans la nuit du 15 décembre 1942 a été maintes fois revendiquée par les uns et les autres, à tel point que j'en viens parfois à me poser la question de savoir si Laurent Preziosi et moi-même y avons réellement participé. Voici comment les choses se passèrent :

Après le débarquement Allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, le [Général Rivet](#), chef des

Services Spéciaux de la Défense Nationale, s'efforça de ressaisir tous les fils du renseignement pour en faire bénéficier le Commandement Allié.

C'est ainsi qu'il lui apparut indispensable de lancer une mission de renseignement et d'action sur la Corse. Le sous-marin « CASABIANCA » du Commandant L'Herminier venait de s'évader de Toulon et de rejoindre les Forces Françaises Libres en Afrique du Nord. L'audace de son équipage et sa compétence le désignaient pour effectuer la première opération de débarquement clandestin d'une mission en Corse, occupée par l'ennemi italien.

Mais le Commandant du « CASAB » n'admit de tenter une telle opération qu'avec l'assurance formelle qu'elle fût organisée dans le secret exclusif et absolu des Services Spéciaux Français, et notamment ignorée du Haut-commissaire, l'Amiral Darlan et de son entourage.

Une équipe fut constituée, composée de quatre hommes, tous volontaires, comprenant : - le Commandant Roger De Saule (chef de mission); - l'Officier Radio Pierre Griffi (qui fut plus tard arrêté et fusillé après avoir émis plus de 200 messages) - le Lieutenant Laurent Preziosi (aujourd'hui Administrateur Civil en retraite) - le Lieutenant Toussaint Griffi (Adjoint au chef de mission).

La France disposait ainsi des hommes et des moyens de transport. Mais le matériel radio faisait défaut ; celui-ci devait être fourni par les Services Spéciaux Américains. C'est ainsi que le Capitaine Frederic Brown dont les connaissances techniques, notamment en matière de radio étaient éprouvées, ainsi que sa solide réputation de nageur, fut mis à la disposition du Commandant De Saule.

Le groupe ainsi constitué fut d...

[Memorial - biographie de Dimitri de ZOUBALOFF](#)

Category: Affaire Amiral Darlan,Archives du site,Biographies,Biographies memorial,Général Louis Rivet
29 octobre 2021

Né le 7 novembre 1901 à Tiflis (Géorgie) de Georges de Zoubaloff et de Julie Djakeli Epouse: Andrée, Madeleine Charbonnier Décédé le 12 novembre 1942 à Issy les Moulineaux

Réseau: S.S.M.F./T.R. Agent P2

D'origine russe, naturalisé français, Dimitri de Zoubaloff habite Paris. Après avoir fait la guerre

39-40, il s'engage dans les Services spéciaux dès le 15 mars 1940. Il fera partie des Travaux Ruraux (poste 112 bis, Limoges).

Une note des Archives Nationales dit qu'il travaille avec un transporteur déménageur de Paris, M. Germain. Arrêté le 29 juillet 1941, à son domicile, 34 rue Vineuse, il est relâché le 23 septembre . De nouveau arrêté le 2 mars 1942, il est interné à Fresnes.

Paul Paillole rapporte un entretien avec Johanès à cette époque, au cours duquel celui-ci lui annonce: "- Maurice Martineau, Dimitri de Zoubaloff, Fabienne Courtaud, Jeanne Jeunet ont été condamnés à mort le 29 août par le tribunal militaire de Paris.

Je reste silencieux, accablé.

- Il faut tout faire pour tenter de les sauver! Peut-être une évasion?

- Je ferai savoir aux autorités allemandes que s'ils sont exécutés , nous userons à notre tour de représailles. Je verrai Rivet pour qu'il saisisse Darlan, Laval et s'il le faut le Maréchal lui-même.

Les démarches seront faites dès septembre. Elles tomberont dans le vide. Nous apprendrons avec stupéfaction que Martineau, gracié, a été remis en liberté."

Le 12 novembre 1942, Dimitri de Zoubaloff est fusillé à Issy-les-Moulineaux et enterré au cimetière d'Ivry (Cimetière des fusillés).

Déclaré "Mort pour la France", chevalier de la Légion d'Honneur, il recevra la Croix de Guerre et la Médaille de la Résistance.

Références: Archives du Bureau "Résistance"; Archives Nationales (dossier F 60 - 1577); "Services Spéciaux" de Paul Paillole, p.352 et 377; Bulletin de l'A.A.S.S.D.N. n°1, p.28

Bref historique des services français, depuis 1871

Category: 1800-1900,1992-2000,Affaire Amiral Darlan,Affaire Dreyfus,DCRI / DST,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,Général Louis Rivet,Services français
29 octobre 2021

1871-juin-08

Création au Ministère de la Guerre d'un service chargé de « renseigner sur les desseins et les opérations de l'ennemi ».

En **1872**

Un service Militaire de Contre-espionnage est créé au Ministère de la Guerre.

1876-juin-08

Création de la Section de "Statistiques et de reconnaissances Militaires". avec rattachement au deuxième Bureau de l'armée.

1886-avril-18

Loi pénale sur la répression de l'espionnage. (Général Boulanger).

1887-janvier-01

Instruction relative à l'Organisation du SR en temps de Guerre.

1894-octobre

Affaire Dreyfus. Le capitaine Dreyfus, est victime d'une manipulation montée par un officier du 2ème Bureau dirigé par le colonel Sandherr.

1899-mai-05

Alors que cette affaire divise la France sur les plans politique et militaire, le gouvernement décide de confier le contre-espionnage au ministère de l'Intérieur. Le service de renseignements de l'état-major est supprimé et est créé le Service de surveillance du territoire (SST), rattaché à la Sûreté générale (SG), officiellement chargée de la traque des espions étrangers sur le sol national. Le contre-espionnage est à la charge des commissaires spéciaux de la Sûreté. Une petite section de renseignements est maintenue au sein de l'état-major, mais elle n'a aucune activité en matière de contre-espionnage, celui-ci restant du ressort de la Sûreté.

1899-septembre-15

Dissolution de la Section de statistiques, qui devient une section du deuxième Bureau.

En **1906**

Georges Clemenceau, devient président du Conseil tout en conservant le portefeuille de l'Intérieur. Le commissaire Célestin Hennion est nommé à la tête des brigades mobiles chargées d'enquêter sur les affaires spéciales de police judiciaire et de contre-espionnage. Ces unités sont baptisées « brigades du Tigre », surnom de Clemenceau.

1907-février-02

Le 2ème Bureau de l'état-major redevient opérationnel et récupère une partie des missions de contre-espionnage dont il avait la charge avant l'affaire Dreyfus. Sous la direction du général Charles-Joseph Dupont, le 2ème Bureau travaille avec l'Intérieur, en particulier avec les brigades mobiles du commissaire Hennion (spécialisées dans le contre-espionnage), au sein desquelles ont été intégrés les commissaires des frontières.

1911-août-31

La répression de l'espionnage est confiée au Contrôle général des services de recherche

Judiciaire qui supervisait les brigades mobiles.

En 1913

Reconnaissance officielle d'une mission de contre-espionnage extérieur dévolue aux autorités militaires. La répartition se fait comme suit :

Au Ministre de la Guerre, le contre espionnage extérieur.

Au Ministre de l'intérieur, la surveillance des frontières et la répression .

1915-mai-28

Création d'une Section de Centralisation du Renseignement (SCR), sous l'autorité du Commandant Ladoux. Rattachée au 2ème Bureau de l'état Major, qui centralise les actions des bureaux centraux de renseignement (BCR). L'ensemble sous l'autorité d'un 5ème Bureau.

1917-avril

Passage de la SCR sous l'autorité de la Section de renseignements (SR).

1918-février-12

Un commissariat à la sûreté nationale placé sous l'autorité du président du conseil est chargé de la police criminelle, des renseignements généraux et du contre-espionnage.

On y trouve :

- le SR chargé de la recherche des informations et le SCR chargé de la centralisation du renseignement et du contre-espionnage (deuxième Bureau SR-SCR). Le personnel est formé d'une équipe réduite d'officiers de contre-espionnage spécialisés dépendant du ministère de la guerre, et de policiers chargés de l'arrestation des suspects et des enquêtes judiciaires.

- Une section archives et fichier

- Une section consacrée à la propagande révolutionnaire (PR).

En 1924

Création de la police de l'Air.

En 1927

Réglementation de la police de la colombophilie.

1934-janvier-26

Vote de la Loi sur la répression de l'espionnage.

1934-avril-28

Transformation de la Direction Générale de la Sûreté Générale, en Direction Générale de la Sûreté nationale, avec un poste de contrôleur général chargé du contre-espionnage. (ST)

1935-mars-01

Rattachement de la ST à la nouvelle direction de la police du territoire et des étrangers avec des missions de police de l'Air, de TSF et de colombophilie.

1936-juin

Le colonel Louis Rivet remplace le colonel Roux à la tête du Service des renseignements et du Service de centralisation des renseignements (CE) commandé par le commandant Guy Schlessler - Le service est installé au 2 bis avenue de Tourville (Paris).

1937-mars-09

La surveillance du territoire devient un service de police autonome, disposant de moyens propres.

1937-mars-12

Décision n°1800. Définition et constitution de Bureau central de Renseignements (BCR). Création au sein de la SCR d'une section consacrée à la défense préventive .

1939-juillet-29

A l'initiative du Service de renseignement de l'Armée, une charte du contre-espionnage est établie et un décret-loi refond, en un texte unique incorporé dans le Code Pénal (article 75 et suivants), toutes les dispositions antérieures, répressives de 1810, 1886 et 1934.

Puis se produisent la débâcle, l'effondrement de toutes les structures, ce qui conduira les parlementaires à faire appel au Maréchal Pétain, qui demandera l'Armistice.

1940-juin-24

Près d'Agen, dans la cour du Séminaire de Bon-Encontre, le colonel Rivet, le capitaine Paillole et les cadres du contre-espionnage font serment de poursuivre dans la clandestinité la lutte contre les services spéciaux ennemis. Ils bénéficieront de l'appui du général Weygand, pour réaliser les structures adaptées à cette lutte.

Seront ainsi créés: - « L'entreprise des Travaux Ruraux (T.R.) », avec l'appui du Génie rural, qui sera la couverture du contre-espionnage clandestin offensif et dont la direction est confiée au capitaine Paillole. - Les Bureaux des Menées Antinationales, organisme officiel dont la justification est admise par les autorités allemandes dans la convention d'armistice afin d'assurer la protection de l'Armée d'Armistice. Ce service est en fait la couverture du CE clandestin (T.R.) et lui servira de soutien; ce service sera confié au Lieutenant-colonel d'Alés.

- Parallèlement les cadres du SR prêtent serment le même jour, et le SR Guerre, dirigé par le Lieutenant-colonel Perruche, s'installe à Royat.

- Le SR Air entre aussi en clandestinité sous les ordres du colonel Ronin.

Ainsi, le Service de renseignement « traditionnel » , sous l'impulsion particulière du général Weygand et de son chef , le colonel Rivet, va continuer le combat en changeant de structures, de noms, et de chefs, selon les circonstances; seule sa mission de lutte contre l'occupant ne changera pas.

1940-juillet-01

A Londres, le général De Gaulle nomme le capitaine Dewavrin dit « Passy » , chef de son 2ème Bureau, à Duke Street. Cette entité deviendra le Bureau Central de Renseignement et d'Action Militaire en 1942 (BCRAM), puis le Bureau Central de Renseignement et d'Action, le célèbre BCRA, en juillet 1942.

1941-juin-01

La surveillance du territoire est dirigée par le contrôleur général Castaing. Mais la haute direction est confiée par l'Amiral Darlan au capitaine de vaisseau Rollin.

1941-août-18

Création par l'Amiral Darlan du Centre d'Information Gouvernemental (CIG) pour coiffer les activités des trois SR.

1941-septembre-14

L'amiral Darlan et son ministre de l'intérieur Pierre Pucheu redonnent les pouvoirs de police du contre-espionnage aux autorités civiles, affranchissant ainsi la ST de la tutelle des BMA. Le Gouvernement de Vichy va tout faire pour contrôler, limiter et si possible neutraliser l'activité contre-espionnage menée par les « Travaux Ruraux », qui compliquent ses relations avec la puissance occupante.

Le capitaine de vaisseau Rollin emploiera ses commissaires de police « spéciaux » pour contrôler les activités anti-allemandes menées par les T.R. en Zone Libre.

1941-décembre-16

A Londres - Dewavrin (Passy) crée une section de CE, confiée au lieutenant Warin (Wybot) ancien du BMA de Marseille.

1942-janvier-17

A Londres, création du Bureau Central de Renseignement et d'Action Militaire (BCRAM). Il comprend :

- la section action/militaire (R.Lagier, D.Cordier, F.Scamaroni)
- la section renseignement (A.Manue)
- la section documentation et diffusion (DD)
- la section d'études et de coordination (SEC), (créée en mars 1942 M.Duclos).

1942-août-24

Dissolution des BMA et création d'un Service de la Sécurité Militaire (SSM) confié au commandant Paul Paillole. La direction du T.R. est alors assurée par le capitaine Lafont , alias Verneuil.

1942-novembre-10

A Alger, création de la Direction des Services de Renseignement et de Sécurité Militaire. (DSR-SM).

1943-janvier-04

A Alger, cette création (DSR-SM) devient opérationnelle, sous l'autorité de P. Paillole.

1943-avril

Intégration de la DSR-SM, dans une Direction des services spéciaux du Général Ronin (DGSS) avec le BCRA-A.

1943-mai

La SM devient Direction de la Sécurité militaire, (DSM) chargée du contre-espionnage et ayant autorité sur les réseaux TR et SM Précurseurs de France occupée. (la ST lui est aussi rattachée).

1943-septembre-04

A l'initiative du commandant Paul Paillole, création de la Sûreté aux Armées.

1943-novembre-27

Rapprochement politique entre le général de Gaulle et le général Giraud – Décret du comité français de Libération nationale créant une Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS). Dirigée par Jacques Soustelle. C'est la Fusion du BCRA / SR / CE, qui se fera dans la douleur, et amènera la démission du colonel Rivet.

1944-avril-24

Décision n° 8000 du général de Gaulle, consacrant la compétence exclusive du CE à la DSM au sein de la DGSS. Le contre-espionnage ne relève plus de l'autorité militaire, mais via la DGSS, de celle du chef du GPRF. Le commandant Paillole est confirmé dans ses fonctions et ses responsabilités par le général de Gaulle.

Le rôle de la sécurité militaire lors de la libération fut entériné par un protocole d'accord établi entre le commandant Paillole, directeur de la Sécurité Militaire et le 2ème Bureau du haut commandement allié (SHAEF). « Dans les régions libérées, la responsabilité des activités de contre-espionnage sera exercée par l'autorité militaire française (SSM) qui reconstitue ses Bureaux de Sécurité Militaire (BSM). Les noyaux de ces bureaux existent déjà dans le service de Sécurité Militaire Précurseur qui a été établi en France (SSMP).

Cet accord avec le Haut commandement allié négocié par Paul Paillole à Londres à la fin d'avril 1944, fut considéré par le Général de Gaulle comme un élément très important pour le rétablissement de la souveraineté française dans les territoires libérés et par conséquent, le renoncement des Américains à l'A.M.G.O.T..

1944-octobre-23

Suppression de la DGSS.

1944-novembre-06

La Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS), dirigée par Jacques Soustelle devient Direction Générale des Etudes et des Recherches.(DGER).

1944-novembre-16

Création de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) – Roger Wybot.

1944-novembre-17

L'ex DSM est divisée en deux structures différentes.

- La DGER incorpore l'organisation T.R., pour former le noyau de son service de contre-espionnage extérieur (Le colonel Chrétien, puis le lieutenant-colonel Lafont deviendront successivement chefs du service de contre-espionnage de la DGER, puis du SDECE),
- Un nouveau service de sécurité militaire constitué au sein du ministère des Armées regroupant les branches Guerre, Marine et Air, va constituer la sécurité des Forces Armées, le colonel Labadie devenant le patron de ce nouveau service.

En désaccord avec ce démembrement, (séparation du contre-espionnage offensif du contre-espionnage préventif) estimant qu'il "rompt l'unité du contre-espionnage telle qu'il l'a toujours conçue" le commandant Paul Paillole démissionna de ses fonctions.

1944-novembre-22

Un arrêté D.8017/SN/ST, non publié, définit les attributions de la DST.

1945-avril-19

le colonel Passy reprend le contrôle de la DGER.

Début 1946, Passy réorganise le Service qui devient Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE) , appellation qui restera jusqu'en 1982, avec plusieurs Directeurs.

1982-avril-04

le SDECE est remplacé par la nouvelle Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), par décret paru au JO. La direction en est d'abord confiée à Pierre Marion, puis à l'Amiral Lacoste... et ensuite à d'autres Directeurs.

2008-juillet-01

Création de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI). Décret n° 2008-609. Cette nouvelle Direction regroupe Ex-DST et Ex-DCRG.